



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



REGLEMENT Annexe

Objet	Date
Approuvé le	10 décembre 2019
Mis à jour les	29 avril 2022 et 12 mai 2026
Modifié les	12 avril 2022, 28 mai 2024, 09 décembre 2025 et 05 mai 2026
Révisé le	

Table des matières

COMMUNE DE ADON	2
COMMUNE D'AUTRY-LE-CHATEL	20
COMMUNE DE BATILLY-EN-PUISAYE.....	49
COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE.....	54
COMMUNE DE BRETEAU	81
COMMUNE DE BRIARE	91
COMMUNE DE CERNOY-EN-BERRY	145
COMMUNE DE CHAMPOULET	178
COMMUNE DE CHATILLON-SUR-LOIRE	186
COMMUNE DE DAMMARIE-EN-PUISAYE	231
COMMUNE D'ESCRIGNELLES.....	239
COMMUNE DE FAVERELLES	250
COMMUNE DE FEINS-EN-GATINAIS	260
COMMUNE DE LA BUSSIERE.....	267
COMMUNE DE OUSSON-SUR-LOIRE	288
COMMUNE DE OUZOUEUR-SUR-TREZEE	332
COMMUNE DE PIERREFITTE-ES-BOIS	357
COMMUNE DE SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE.....	372
COMMUNE DE THOU	390

COMMUNE DE ADON

Localisation :

Au cœur du bourg

**Description :**

Eglise Saint-Pierre construite au 14^{ème} siècle puis agrandie par la construction d'une nef de 24 m de long et 9 m de large.

Elle se caractérise par :

- une toiture en tuile plate de pays,
- un clocher en ardoises qui date du 19^{ème} siècle.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire d'Adon.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, 9 place de l'Eglise



Description :

Maison bourgeoise du bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures (avec arc bombé) et chaînage d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture à 4 pans en tuiles plates de pays avec lucarnes, épis de faitage et imposantes cheminées.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 3 route de la Bussière



Description :

Maison ouvrière du bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes et cheminées en briques.



Intérêt :

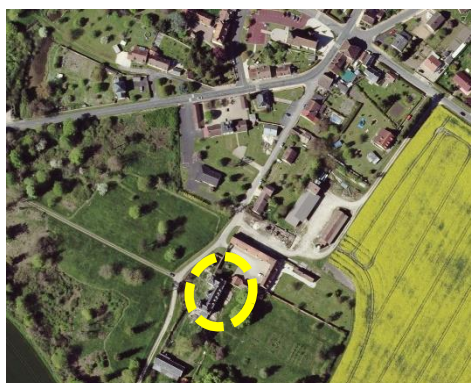
Architecture régionale, témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

En limite Sud du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle (1887) qui se caractérise par :

- une ordonnance harmonieuse du bâtiment R + 1 + combles,
- un corps de logis au centre duquel le porte d'entrée s'inscrit dans une tourelle à pans coupés, prolongé de deux pavillons,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une imposante toiture à longs pans en ardoises avec chemin de faîtage cheminées en briques et girouettes.

**Intérêt :**

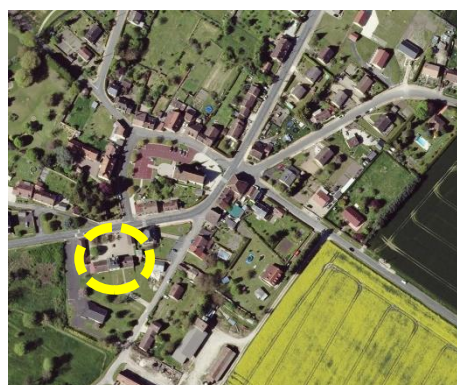
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, route de la Bussière



Description :

Ecole d'Adon.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment principal R + 1 avec 2 extensions d'un seul niveau.
- le bâtiment principal avec chaînage d'angle et entourage des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises avec cheminée en briques et épis de faitage.
- Des extensions avec encadrement des ouvertures et chaînage d'angle en briques et linteau métalliques,
- Une toiture en tuiles mécaniques.



Intérêt :

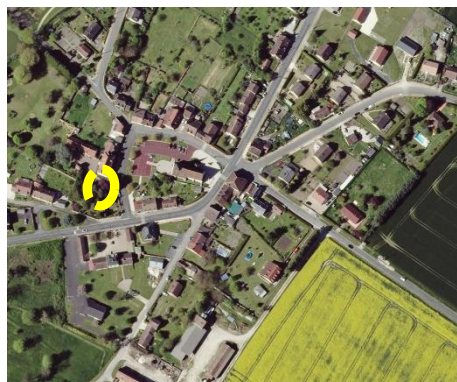
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Favoriser l'ardoise pour la réfection de la couverture des extensions.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 11 place de l'Eglise

**Description :**

Porche avec jambage en pierre de taille et arc en anse de panier en briques, chaperon du mur en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 9 rue du château

**Description :**

Porche et porte piétonne pour accéder aux communs du château, encadrement en pierre de taille avec arc aplati.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, chemin des Charmes et route de la Bussière

**Description :**

Mur en pierre de l'ancien presbytère et sa porte piétonne avec encadrement en briques, fronton surmonté d'une croix.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

A l'Ouest du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle en ruines.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune.

Prescription :

- Limiter le délabrement du bâtiment en réduisant les infiltrations d'eau dans les murs encore debout.
- Réduire l'envahissement par la végétation.
- Sécuriser les abords pour éviter les accidents.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

Localisation :

A l'Ouest du bourg, en retrait de la route d'Adon

**Description :**

Chapelle en ruine, le mur du portail est de style roman primitif et la charpente est probablement du 16^{ème} siècle.

**Intérêt :**

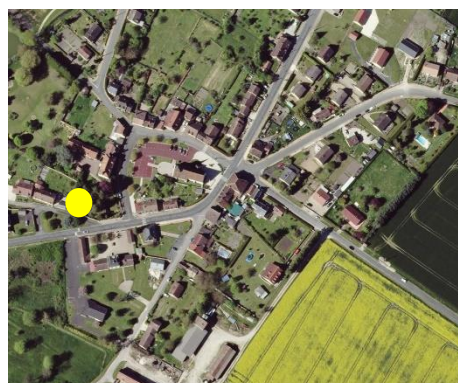
Architecture témoin de l'histoire de la commune.

Prescription :

- Limiter le délabrement du bâtiment en réduisant les infiltrations d'eau dans les murs encore debout.
- Réduire l'envahissement par la végétation.
- Revoir rapidement la couverture qui se dégrade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, chemin des Charmes

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

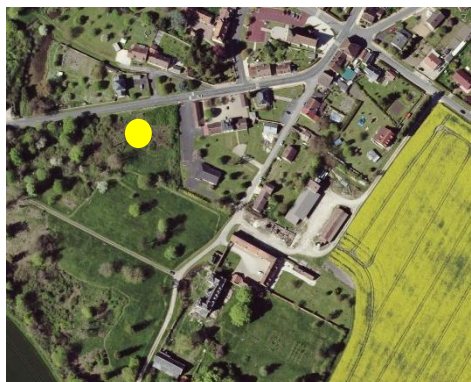
Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

A l'Ouest du bourg, aux abords de la salle des fêtes

**Description :**

Croix en fer forgé avec l'inscription Saint-Marc.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'entrée Nord du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, route de Dammarie

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En limite Ouest du bourg

**Description :**

Parc arboré du château d'Adon qui marque l'entrée du bourg en arrivant de la Bussière.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal lié à l'histoire de la commune. Il participe à l'ambiance du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Interdire la taille sévère.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

En limite Ouest du bourg



Description :

Sujet d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie d'Adon.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune et des abords du bourg en limitant notamment l'impact du mur du cimetière.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

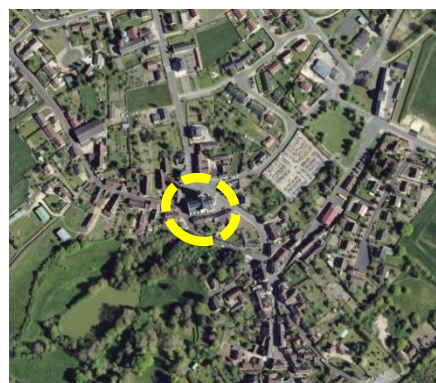
Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

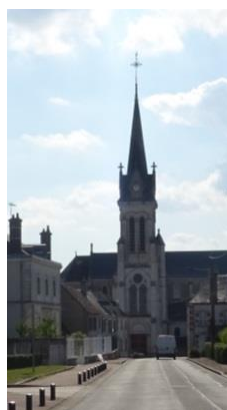
COMMUNE D'AUTRY-LE-CHATEL

Localisation :

Au cœur du bourg, rue de l'Eglise

**Description :**

Eglise de style néo-gothique datant de la fin du 19^{ème} siècle avec un clocher porche latéral de 59 m de haut, une couverture en ardoises et la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité » inscrite au fronton.

**Intérêt :**

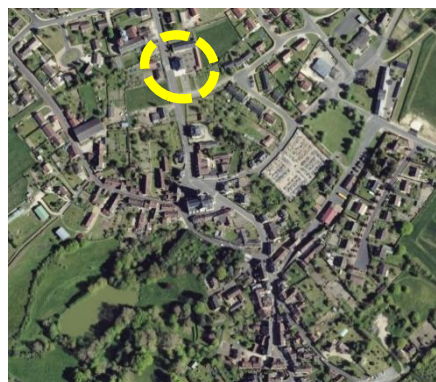
Patrimoine témoin de l'histoire d'Autry-le-Châtel.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Mairie

**Description :**

Mairie d'Autry-le-Châtel.

Elle se caractérise par :

- une construction R +1,
- une façade ordonnancée avec ouverture en arc plein cintre au rez-de-chaussée,
- des chaînages d'angle, des bandeaux, une corniche et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une toiture en ardoises à 4 pans.

**Intérêt :**

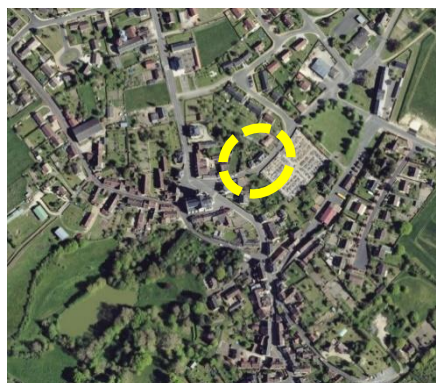
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 3 et 5 rue du 8 mai 1945



Description :

Maison de bourg du début du 20^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles et R + combles,
- un soubassement en pierre de taille,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et des corniches en briques,
- des ouvertures avec arc bombé ou arc plein cintre et œil de bœuf,
- un linteau métallique pour soutenir le balcon,
- une couverture en ardoises avec chemin de faitage, épis de faitage et girouette.



Intérêt :

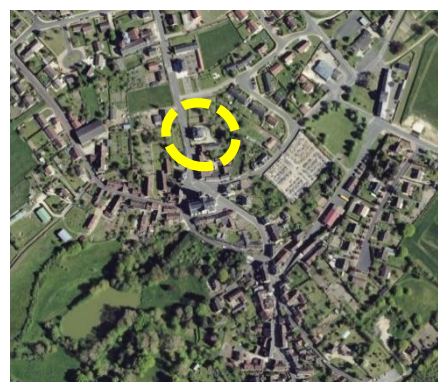
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Mairie



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- des chaînage d'angle, l'encadrement des ouvertures et une corniche en pierre de taille,
- une marquis au-dessus de la porte d'entrée et des garde-corps en fer forgé ouvragé,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec plusieurs œil de bœuf et d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

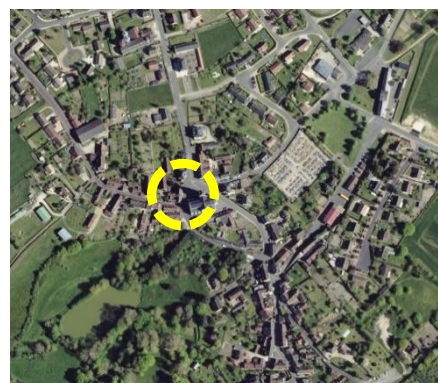
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 10 place de l'Eglise



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et une corniche en pierre de taille,
- un pignon avec pans de bois,
- une toiture en ardoises à 4 pans avec lucarnes fronton, girouettes et cheminées en briques.



Intérêt :

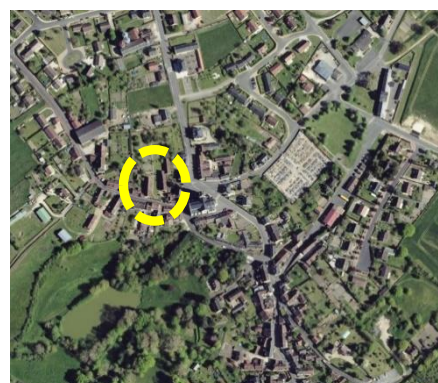
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 2 rue de Tonnerre



Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays, lucarnes avec jambages et frontons en briques, des cheminées en briques
- un mur de clôture en pierre avec porte piétonne.



Intérêt :

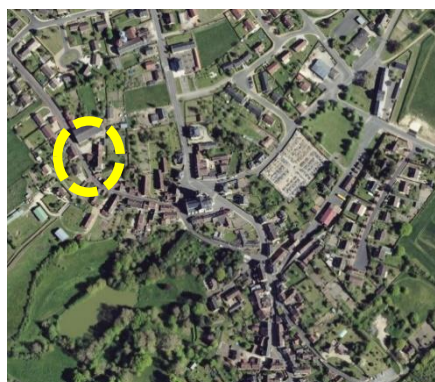
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 14 rue de Tonnerre



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 avec façade ordonnancée,
- un encadrement en pierre de taille ouvragé des ouvertures avec notamment un arc plein cintre des portes d'entrée,
- une corniche en briques,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Petit Château

**Description :**

Communs du Petit Château.

Ils se caractérisent par :

- d'imposants bâtiment marqués par un pigeonnier carré au niveau de l'entrée du château,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille ou en briques,
- une corniche en briques,
- des toitures en tuiles plates de pays et des cheminées en briques
- des lucarnes dont une ouverture avec arc plein cintre en briques au niveau du pigeonnier et épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- En cas de changement de destination des bâtiments, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges).
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, en retrait de la Grande Rue

**Description :**

Lavoir datant de 1850 en rive de la Notreure avec ossature et charpente en bois, couverture en ardoises.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour le maintenir en eaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Le Vieux Château au Sud-Est du bourg

**Description :**

Porche monumental du 12^{ème} siècle qui permettait d'accéder à un ancien château médiéval dont il ne reste que quelques vestiges. On remarquera notamment l'imposante toiture à 4 pans en ardoises et ses épis de faitage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance d'Autry-le-Châtel.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

La Grange Rouge, au Nord de la commune

**Description :**

Château implanté dans un parc arboré.

Il se caractérise par :

- un corps de logis central R + 2 + combles flanqué de 2 ails plus anciennes R + combles,
- une façade ordonnancées,
- un encadrement des ouvertures, un bandeau, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- des toitures en ardoises avec 4 pans pour le logis principale et des combles à la Mansart percés de lucarnes et d'un œil de bœuf pour les ailes, des épis de faitages et des cheminées en briques.

**Intérêt :**

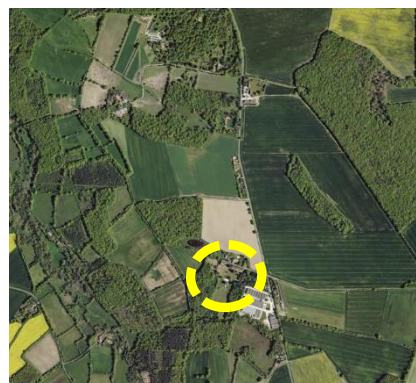
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

La Guilbarderie, au Nord du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles pour la partie centrale et R + 1 pour les ailes,
- une façade ordonnancée en briques à motifs roses et noires,
- l'encadrement des ouvertures, les corniches et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec fronton bombé au centre de la façade, épis de faitage et imposantes cheminées.

**Intérêt :**

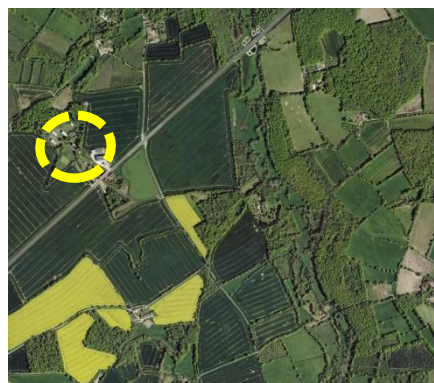
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

En limite Nord de la commune

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle qui a été une colonie de vacances pour la ville d'Aubervilliers de 1947 à 1980.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée avec un corps de logis encadré de deux pavillons symétriques,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes à fronton cintré, épis de faîtage et imposantes cheminées.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

La Robinière, au Sud-Est du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles et R + 1,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures en briques et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec imposantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

La Robinière, au Sud-Est du bourg

**Description :**

Grange à longs pans couverte en tuiles plates de pays, interrompus par une ouverture charretière surmonté d'un colombier carré avec toiture à 4 pans en ardoises avec une lucarne centrale.

**Intérêt :**

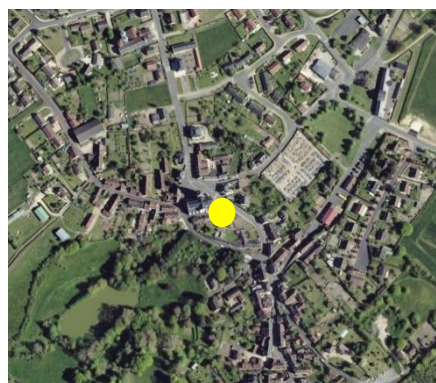
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue de l'Eglise

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 8 rue de Tonnerre

**Description :**

Puits circulaire.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

A l'angle de la RD 51 et de la rue de Tonnerre

**Description :**

Croix en bois.

**Intérêt :**

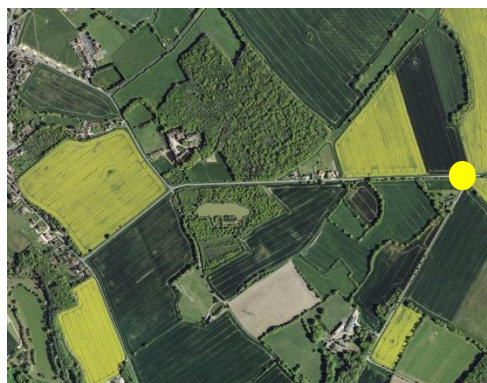
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 51 et de la voie d'accès à la Bardollière

**Description :**

Croix en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au Sud de la Robinière

**Description :**

Croix de Maupas en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la Grande Rue et de la rue de l'Ecole

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

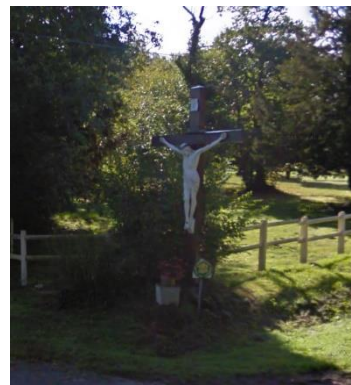
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

La Terre des Bois, à l'Est de la commune

**Description :**

Calvaire en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

La Volinière, à l'Ouest du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Allée d'accès au Vieux Château



Description :

Alignement de platanes et de tilleuls d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de la commune.

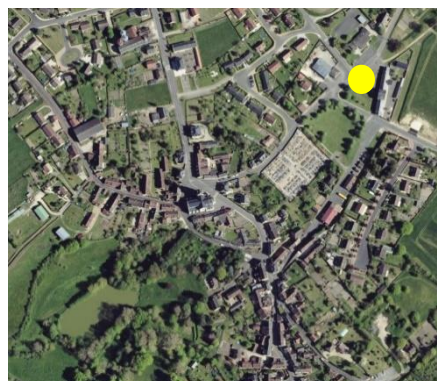
Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Ecole



Description :

Erable et orme d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

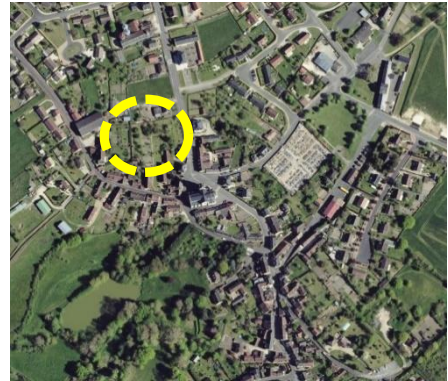
Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie d'Autry-le-Châtel.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Rue de la Mairie

**Description :**

Parc paysagé formant un îlot vert dans le bourg.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences de même développement.

Localisation :

- En cœur d'îlot entre la rue de la Mairie et la rue des Jardins de la Mairie,

**Description :**

Vergers rassemblant plusieurs arbres fruitiers.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal qui participe à la biodiversité locale.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres fruitiers.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

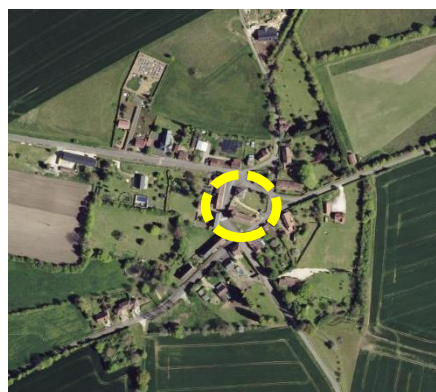
Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE BATILLY-EN-PUISAYE

Localisation :

Au cœur du bourg, Grande Rue

**Description :**

Eglise du 19^{ème} siècle (1869).

Elle se caractérise par :

- un plan simple avec abside,
- une toiture en tuiles plates de pays avec un clocher en ardoise sur toit.

**Intérêt :**

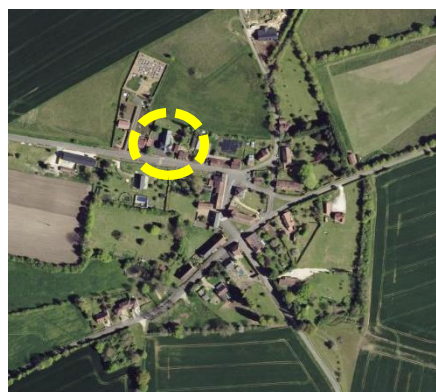
Patrimoine témoin de l'histoire de Batilly-en-Puisaye.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue de la Mairie

**Description :**

Mairie de Batilly-en-Puisaye.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures du rez-de-chaussée et le chaînage d'angle en briques avec clef en pierre de taille,
- un bandeau en pierre de taille et l'encadrement avec arc plein cintre de l'ouverture des combles,
- une toiture en ardoises avec pignon coupé et débords de toit.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 2 rue des Noirs

**Description :**

Grange à auvent en pierre calcaire, avec porte charretière et toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- en cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges), la porte charretière sera préservée, les percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit seront proscrits.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE BONNY-SUR-LOIRE

Localisation :

Dans le bourg, rue des remparts

**Description :**

Tour vestige de l'enceinte du centre ancien avec toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue des remparts

**Description :**

Tour vestige de l'enceinte du centre ancien avec toiture en tuiles plates de pays et épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue de Thou et de la rue des Murs de Ville



Description :

Tour vestige de la porte de Bourgogne avec toiture en ardoises et épis de faîtage.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue du 14 juillet

**Description :**

Façade de bâtiment du centre historique du bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- des ouvertures Renaissance avec encadrement en pierre de taille comprenant jambages et linteaux ouvragés,
- des chaînages d'angle et une corniche en pierre de taille.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les ouvertures existantes de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 5 rue du 14 juillet

**Description :**

Façade de bâtiment du centre historique du bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une ouverture Renaissance avec encadrement en pierre de taille comprenant jambages et linteau ouvragés,
- une corniche en pierre de taille.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les ouvertures existantes de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 107 rue du Faubourg Villeneuve

**Description :**

Façade de bâtiment du centre bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une ouverture Renaissance avec encadrement ouvragé en pierre de taille,
- une porte charretière avec des jambages en briques et un linteau en bois,
- des chainages d'angle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les ouvertures existantes de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 8 rue de Thou

**Description :**

Façade de bâtiment du centre historique du bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- des murs à pans de bois et encadrement en bois de l'ouverture au niveau de l'étage,
- des ouvertures peu nombreuses et de dimensions restreintes,
- une toiture en tuiles plates de pays avec débords de toit.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver les ouvertures existantes de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 77 Grande Rue

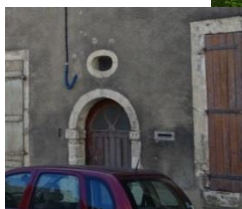


Description :

Ancien hôtel Dieu.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une tour carrée sur la façade intérieure,
- des fenêtres à meneaux,
- un encadrement des ouvertures et un chaînage d'angle en pierre de taille,
- une porte avec arc en plein cintre sur la façade rue et œil de bœuf,
- une imposante toiture à 2 pans avec cheminées.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 52 rue du Faubourg de Villeneuve



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade ordonnancée en briques avec encadrement des ouvertures, des bandeaux et des chainages d'angle en pierre de taille ouvragés,
- une toiture en ardoises à demi croupe avec lambrequins, chemin de faitage, épis de faitage et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

En limite du bourg, route de Vaupy



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures en briques et des chainages d'angle en pierre de taille,
- un balcon avec garde-corps en fer forgé au niveau des combles,
- une toiture en ardoises avec girouette et cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Gare

**Description :**

Gare de Bonny-sur-Loire.

Elle se caractérise par :

- une construction symétrique avec un bâtiment principal R + 1 + combles flanqué de deux ailes R + combles,
- une symétrie des ouvertures,
- un encadrement des ouvertures, des bandeaux et des chainages d'angle en briques,
- une toiture en ardoises et cheminées en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

**Localisation :**

Dans le bourg, 68 rue du 14 juillet

Description :

Porche comprenant une porte cochère avec arc en anse de panier et une porte piétonne avec arc plein cintre, un encadrement en pierre de taille avec présence de bornes chasse-roue et de pierre corbeau au niveau des arcs.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 21 rue de Thou

**Description :**

Porche avec arc en anse de panier, un encadrement en pierre de taille et présence de bornes chasse-roue.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 76 Grande Rue

**Description :**

Porche avec arc en anse de panier, un encadrement en pierre de taille, présence de bornes chasse-roue et de pierre corbeau au niveau des arcs.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 45 Grande Rue

**Description :**

Porche avec un encadrement en pierre de taille comprenant une porte cochère avec arc en plein cintre et une porte piétonne avec arc bombé.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 19 rue du 4 septembre

**Description :**

Porches de grange vigneronne comprenant deux portes charretières avec arcs en anse de panier et encadrement en pierre de taille datant de 1880.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 29 Grande Rue

**Description :**

Porche offrant un passage couvert avec arc bombé et encadrement en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

En limite du bourg, route de Vaupy

**Description :**

Portail ouvragé et grille en fer forgé permettant une transparence sur la propriété.

**Intérêt :**

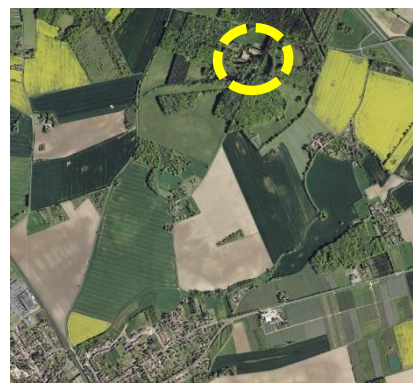
Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Préserver la transparence de la clôture.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

La Sablonnière, au Nord du bourg

**Description :**

Château du 15^{ème} siècle construit sur un vaste entouré de douves et restauré en 1960.

Il se caractérise par :

- un corps de logis R + combles,
- une cour d'honneur flanquée de 4 tours rondes massives,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille et briques,
- des toitures en tuiles plates de pays avec lucarnes,
- un portail avec sa grille en fer forgé encadrée de pilastres sculptés.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Au Nord du hameau de Bordebure

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes et imposantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

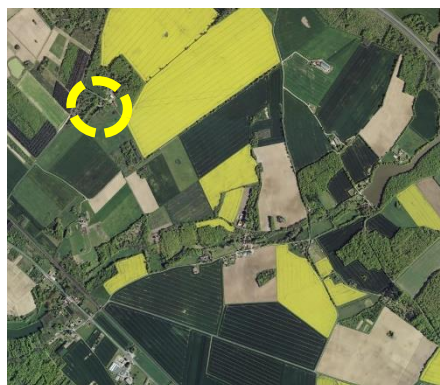
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

La Borde en limite Nord de la commune

**Description :**

Château de La Borde.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée flanqué de deux pavillons R + combles,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à la Mansart en ardoises avec lucarnes et épis de faitage en zinc.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Le Portail, au Nord de la commune

**Description :**

Construction datant probablement du 13^{ème} siècle, ancienne maladrerie transformée en ferme.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une porte charretière et une porte piétonne avec arcs brisés en ressaut,
- une tour carrée avec toiture à 4 pans et girouette,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- des toitures en tuiles plates de pays avec lucarnes.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Dans le bourg, chemin de la Cheuille

**Description :**

Pont médiéval appelé pont aux sœurs au 19^{ème} siècle suite à la venue à Bonny-sur-Loire des Sœurs de Coutances assistant aux fêtes des Rogations. Ce pont en pierre à deux arches enjambe la Cheuille.

**Intérêt :**

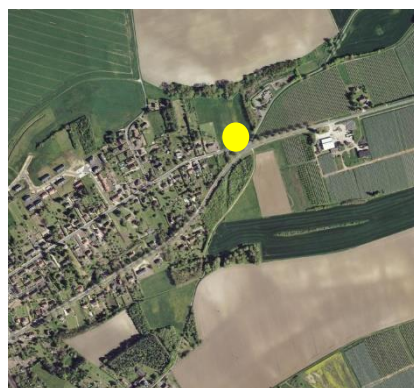
Patrimoine régional qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

A l'angle de la RD 965 et de la rue du Château d'Eau

**Description :**

Croix « Casse Sabot » en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, 52 rue du Faubourg de Villeneuve

**Description :**

Parc paysagé formant un îlot vert entre deux zones d'activités.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences de même développement.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE BRETEAU

Localisation :

Au cœur du bourg

**Description :**

Eglise du 19^{ème} siècle en remplacement d'une église du 14^{ème} siècle, elle est de style néo-gothique avec un clocher porche à flèche et une couverture en ardoises.

**Intérêt :**

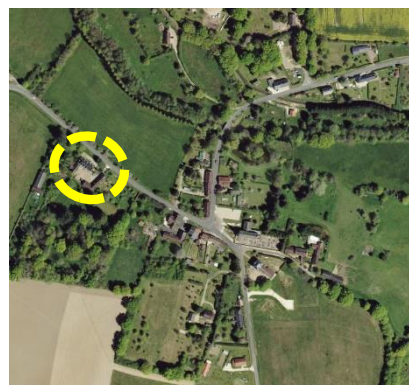
Patrimoine témoin de l'histoire de Breteau.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, rue d'Ouzouer-sur-Trézée



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- des chaînage d'angle, l'encadrement des ouvertures et une corniche en briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarnes en briques à fronton triangulaire ou à fronton bombé, œil de bœuf, épis de faitage et d'imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

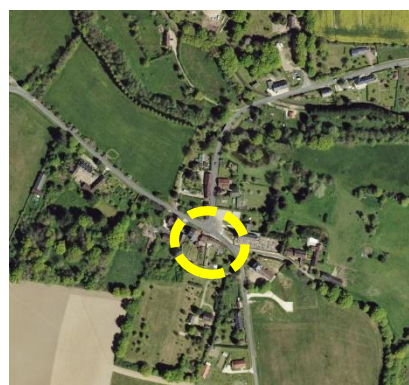
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, route de Champoulet



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chaînage d'angle, l'encadrement des ouvertures « classiques » en pierre de taille,
- des ouvertures en demi-lune avec encadrement en briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes et cheminées en briques.



Intérêt :

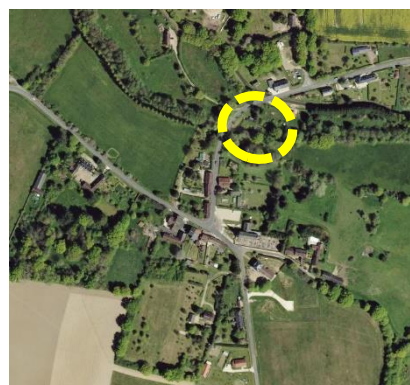
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, route de Bléneau

**Description :**

Lavoir en rive de la Trézée avec murs sur 3 faces, encadrement des ouvertures et chainages d'angle en briques, couverture en ardoises.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour le maintenir en eaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

**Localisation :**

La Chaume des Près, à l'Ouest du bourg

Description :

Lavoir alimenté par une source de la vallée de la Trézée, il est clos de murs avec chaînage d'angle et encadrement des ouvertures (arc plein cintre) en briques. La couverture en ardoises est à 2 pans.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour le maintenir en eaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Le Vieux Muguet, au Sud-Ouest du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles avec deux ailes en retour,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et les corniches en briques,
- les chainages d'angle en briques et pierres de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes, girouettes et imposantes cheminées.

**Intérêt :**

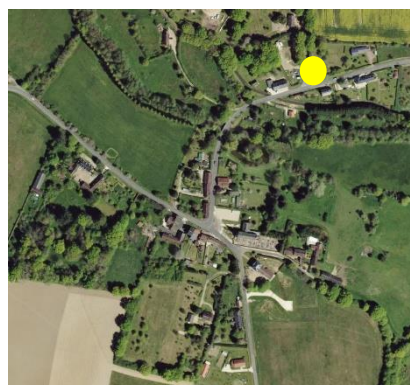
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

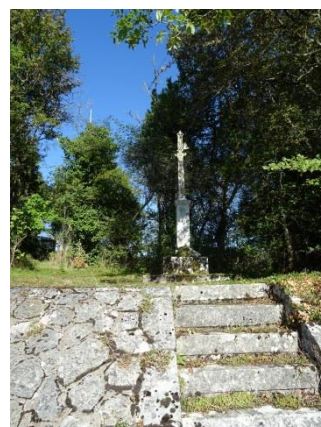
- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Au Nord du bourg, à l'angle de la route de Bléneau et de la route de Rogny

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé (en mauvais état) sur socle en pierre de taille et implantée sur un talus avec escalier en pierre.

**Intérêt :**

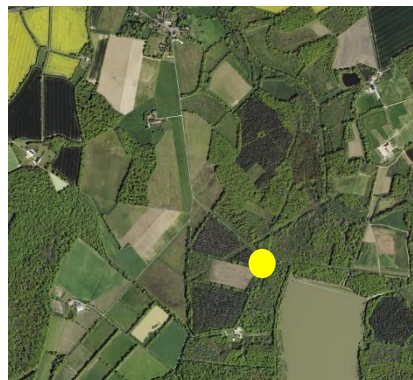
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Envisager une rénovation de la croix

Localisation :

A l'angle de la route de Champoulet et de la vois d'accès au Cul de Sac

**Description :**

Monument commémorant la fin de la bataille de Bléneau entre Turenne et Condé en 1652.

**Intérêt :**

Patrimoine local en témoignage de l'histoire de France.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE BRIARE

Localisation :

Dans le bourg, 8 rue des Grands Jardins

**Description :**

Presbytère de Briare.

Il se caractérise par :

- une architecture R +1,
- une façade ordonnancée en briques,
- un encadrement des ouvertures, un bandeau, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec épis de faîtage et imposantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

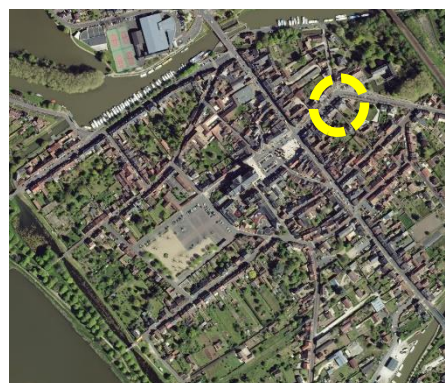
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 12 avenue du Maréchal Leclerc



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R +1,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec chemin de faitage, épis de faitage et cheminées en briques.
- Une marquise ouvragée au-dessus de la porte d'entrée.



Intérêt :

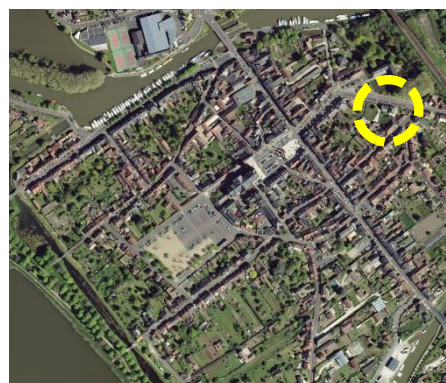
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 10 route d'Ouzouer



Description :

Maison bourgeoise du bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R +1 + combles,
- des façades ordonnancées différentes avec décors de briques, de pierre de taille et d'émaux,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille ou en pierre de taille et briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarne ouvragée sur la façade principale, épis de faitage et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, impasse de l'Hôtel de Ville, visible depuis la route d'Ouzouer



Description :

Maison de bourg dont seuls l'étage et la toiture sont visibles depuis la voie.

Elle se caractérise par :

- une façade ordonnancée,
- une toiture à 4 pans en ardoises, lucarne pendante avec jambage et fronton en briques, un chemin de faitage et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 92 rue de la Liberté



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R +1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles mécaniques avec lucarnes à fronton et ailerons, des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Privilégier la tuile plate de pays lors de la restauration de la toiture.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 54 rue de Saint-Firmin


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche en pierre de taille,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille et briques,
- des ouvertures avec arc bombé,
- des cheminées en briques.


Intérêt :

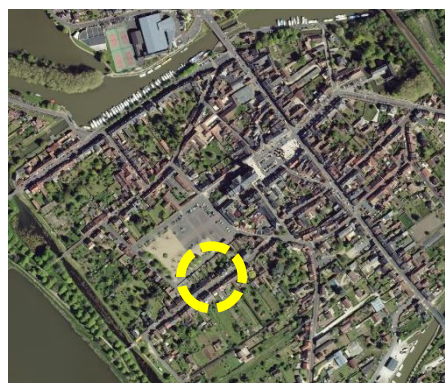
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 10 bis rue de la Loire



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche en façade, l'entourage des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarne fronton, chemin et épis de faîtage, importantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 13 quai Tchékoff



Description :

Maison bourgeoise du port.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles avec rez-de-chaussée surélevé, escalier double et rambarde en fer forgé,
- une façade ordonnancée,
- un entourage des ouvertures (bombées en partie supérieure) et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises à la Mansart avec lucarnes doubles surmontées d'une toiture à 4 pans avec épis de faîtage.

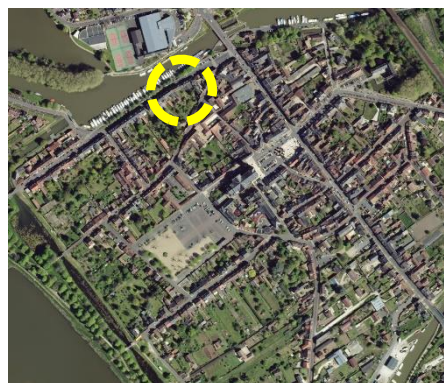


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.



Localisation :

Dans le bourg, 15 quai Tchékoff

Description :

Maison bourgeoise du port.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises et cheminées en briques.



Intérêt :

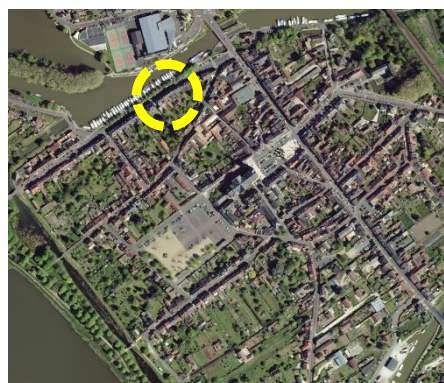
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 19 quai Tchékoff



Description :

Maison bourgeoise du port.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche en briques,
- l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes pendantes et girouette.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 21 quai Tchékoff



Description :

Maison bourgeoise du port.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises à 4 pans avec lucarne à fronton et ailerons,
- Un balcon central sur consoles avec garde-corps en fer forgé ouvragé.



Intérêt :

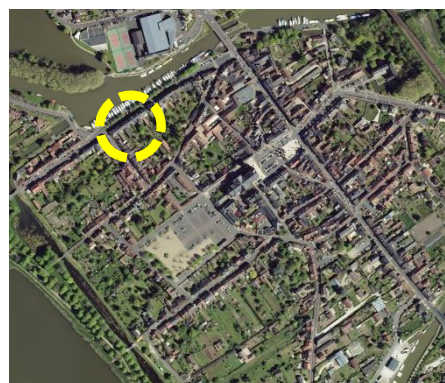
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 27 quai Tchékoff



Description :

Maison bourgeoise du port.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes pendantes,
- une porte cochère avec arc plein cintre,
- des garde-corps en fer forgé ouvragé.



Intérêt :

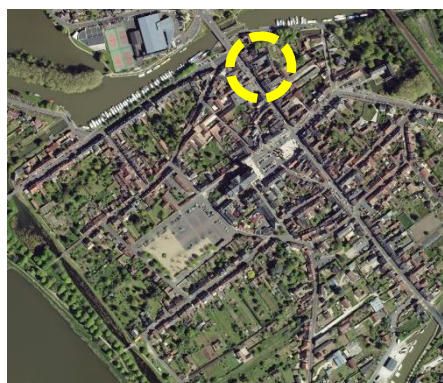
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 9 rue de la Liberté



Description :

Ancienne gendarmerie de Briare.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, un bandeau, l'entourage des ouvertures en pierre de taille,
- une porte cochère avec arc plein cintre en pierre de taille,
- un décor en pierre de taille et briques sous la corniche,
- une toiture en ardoises avec une lucarne à fronton et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 33 rue des Grandes Allées



Description :

Maison du canal.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 3 bis quai du Baraban



Description :

Maison bourgeoise du port.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille et briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises à débords, une avancée centrale avec couverture en demi-croupe, une girouette, des épis de faitage et d'imposantes cheminées en briques,
- des garde-corps en fer forgé ouvragés.



Intérêt :

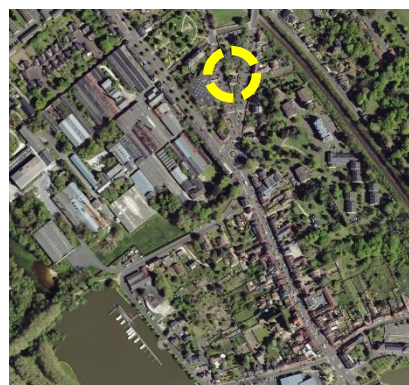
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue de Verdun et de l'avenue Yver Bapterosses



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche en briques,
- l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarne centrale, importantes cheminées en briques, épis et chemin de faitage.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 22 rue des Près Gris



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche en briques,
- l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- un balcon central avec garde-corps en fer forgé ouvragé,
- une toiture en ardoises avec lucarne épis de faîtage, girouette et cheminées en briques.



Intérêt :

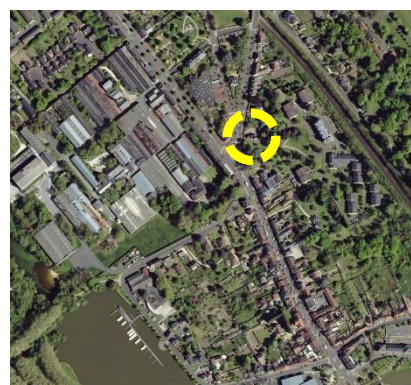
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, domaine de Trousse Barrière



Description :

Ancienne maison du gardien du domaine de Trousse Barrière.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles en briques,
- une corniche, l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- un décor en redents avec pierre de taille sur les pignons,
- une toiture en ardoises avec lucarnes sur la façade arrière et importantes cheminées en briques.



Intérêt :

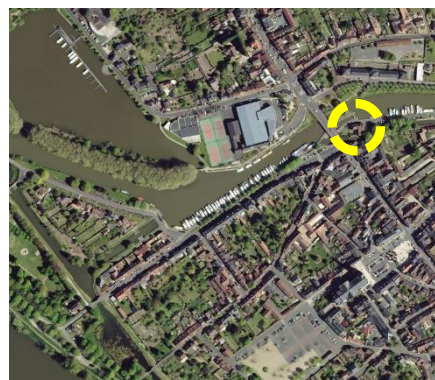
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, quai de la Trézée

**Description :**

La capitainerie du port est une ancienne maison éclusière.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes à croupe avec jambage en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, square Maréchal Foch

**Description :**

Long bâtiment construit fin 17^{ème} (anciens magasins généraux transformé en école primaire en 1889).

Il se caractérise par :

- 3 pavillons R + 1 + combles à la Mansart reliés par des bâtiments R + 1,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, des bandeaux, l'encadrement des ouvertures du rez-de-chaussée et des pavillons, des chainages d'angle en pierre de taille,
- l'encadrement des ouvertures du 1^{er} étage en pierre de taille et briques,
- une toiture en ardoises avec lucarnes avec arc cintré (les lucarnes du pavillon central datent du premier quart du 18^{ème} siècle).

**Intérêt :**

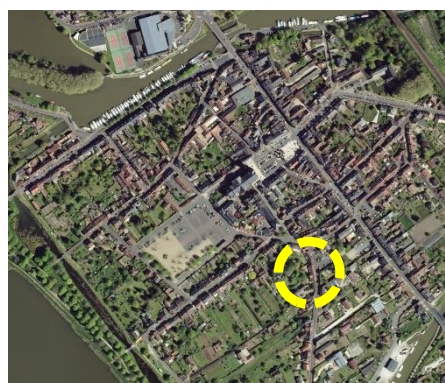
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 6 rue saint-Firmin

**Description :**

Façade de la maison de ville.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes avec jambages en briques.

**Intérêt :**

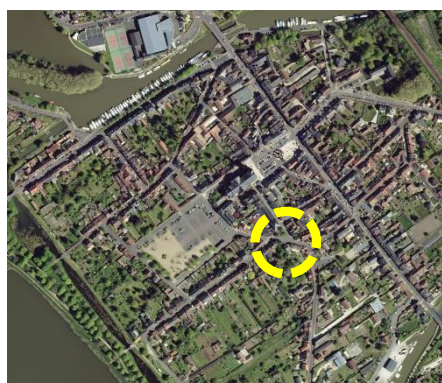
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions de celles existantes.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, place Saint-Roch

**Description :**

Façade de maison de ville.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes.

**Intérêt :**

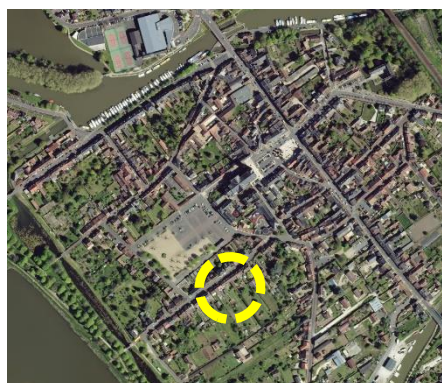
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions de celles existantes.
- Privilégier les lucarnes traditionnelles aux de châssis de toit pour les ouvertures de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 19 rue de la Loire

**Description :**

Façade de maison de ville.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chaînage d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes.

**Intérêt :**

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions de celles existantes.
- Privilégier les lucarnes traditionnelles aux de châssis de toit pour les ouvertures de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue des Vergers

**Description :**

Le musée des émaux ouvert depuis 1994 est situé sur le site de fabrication, dans l'ancienne demeure de Jean-Félix Bapterosses, fondateur du produit émaux de Briare.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + 1,
- une façade ordonnancée ornée de pilastre,
- un important fronton triangulaire avec un œil de bœuf central
- une toiture en ardoises.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, Boulevard Buyser

**Description :**

Pavillons d'entrée du site des émaux.

Ils se caractérisent par :

- des constructions en briques,
- l'encadrement des portes et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec imposantes cheminées en briques et clocheton.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

A la sortie du bourg, route de Gien

**Description :**

Pavillon d'entrée de l'ancien domaine de Beauvoir.

Il se caractérise par :

- une construction en pierre de taille et briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarnes ouvragées, imposantes cheminée et clocheton,
- une porte cochère en pierre de taille avec imposant fronton bombé ouvragé,
- une grille en fer forgé.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures du bâtiment.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

A la sortie du bourg, route d'Arrabloy

**Description :**

Pavillon d'entrée de l'ancien domaine de Beauvoir.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + combles en briques,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarnes, épis de faitage et chemin de faitage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 11 quai Hugues Cosnier

**Description :**

Pavillon d'entrée de l'ancien domaine des Roches.

Il se caractérise par :

- une construction en pierre de taille et briques,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarnes fronton ouvragées, cheminée et épis de faîtage,
- une tourelle d'angle ronde en briques avec toiture en ardoises et épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Parc

**Description :**

Pavillon du domaine des Roches.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 en briques,
- l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture terrasse avec garde-corps en briques et pierre de taille.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue Talbot

**Description :**

Tour d'angle carré.

Elle se caractérise par :

- une façade en briques,
- une façade enduite,
- œil de bœuf avec entourage en briques,
- une toiture à 4 pans en ardoise avec épis de faitage et gouttière ornementale en zinc.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, domaine de Trousse Barrière

**Description :**

Tour d'angle carrée d'un bâtiment du domaine de Trousse Barrière.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 2 + combles,
- un chaînage d'angle, des bandeaux, une corniche et des ornements en briques,
- un encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- œil de bœuf au 2^{ème} étage,
- une toiture en ardoises avec épis de faîtage,

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, Place Charles de Gaulle

**Description :**

Pigeonnier circulaire, vestige de l'ancien château féodal, construction massive avec peu d'ouverture, toiture à débords et épi de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du pigeonnier et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

**Localisation :**

Dans le bourg, domaine de Trousse Barrière

Description :

Château du 19^{ème} construit entre 1885 et 1890, utilisé comme lieu d'exposition ou de résidence d'artistes de passage.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles en briques et pierre de taille,
- une façade ordonnancée,
- des tours d'angles rondes avec toiture en ardoises avec œil de bœuf et clochetons,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à la Mansart en ardoises et zinc, lucarnes, importantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, boulevard Loreau

**Description :**

Hôpital de Briare construit au 19^{ème} siècle par Jean-Félix Bapterosse, propriétaire de la manufacture des émaux.

Il se caractérise par :

- une construction en briques R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une chapelle (Saint-Jean) avec un clocher flèche qui marque le centre du bâtiment,
- une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de Verdun

**Description :**

Gare de Briare.

Elle se caractérise par :

- une construction symétrique avec deux pavillons R + 1 + combles reliés par un bâtiment central d'un seul niveau,
- une façade ordonnancée,
- des bandeaux, l'encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques,
- une toiture en ardoises avec cheminée en briques.

**Intérêt :**

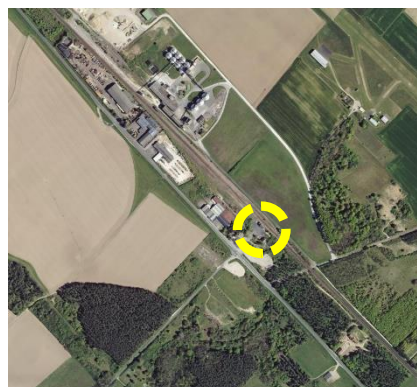
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

En limite Sud-Est de la commune, en retrait de la RD 2007

**Description :**

Gare de Châtillon-sur-Loire située sur la commune de Briare.

Elle se caractérise par :

- une construction symétrique avec pavillon central R + 1 et deux ailes d'un seul niveau,
- une façade ordonnancée,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire locale qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Au Nord-Ouest du bourg, route de Gien

**Description :**

Maison de l'ancienne ferme laitière de Rivotte (la caséine extraite du lait entrait dans la fabrication des boutons de la manufacture).

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- des ouvertures avec arcs bombés au rez-de-chaussée et premier étage,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec débords importants et cheminée en briques.

**Intérêt :**

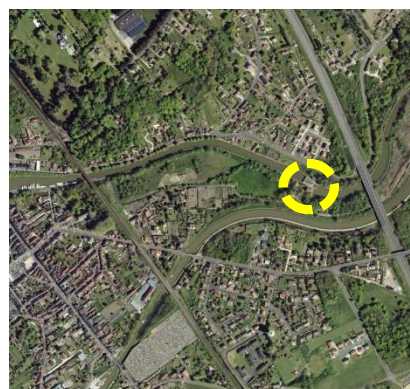
Architecture témoin de Briare de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

A l'Est du bourg, rue du Clos de la Place, écluse de la Place

**Description :**

Ancien moulin.

Il se caractérise par :

- un bâtiment sur trois niveaux avec une partie R + combles,
- des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays, lucarnes avec briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions de celles existantes.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Pont Canal

**Description :**

Cheminée en briques de l'usine élévatoire de Briare édifiée en 1895, patrimoine du passé historique de Briare.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Route d'Arrabloy, dans l'ancien domaine de Beauvoir

**Description :**

Vestige de l'ancienne chapelle avec son clocher mur.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du Briare.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment.
- Interdire toute nouvelle ouverture sur la façade de la chapelle.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, 4 rue Tissier

**Description :**

Porche de 1786 avec porte cochère et porte piétonne, encadrement en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 32 rue des Bordes

**Description :**

Mur en pierre avec porte piétonne avec arc plein cintre en pierre de taille, chaperon en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

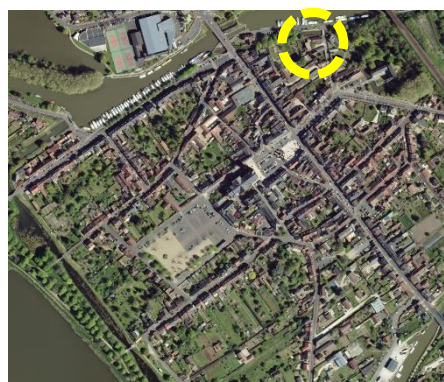
Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, quai de la Trézée

**Description :**

Grand lavoir au bord de la Trézée avec couverture en tuiles plates de pays et charpente en bois, extrémités avec mur en pierres.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour préserver l'état du bâtiment.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, Square du Maréchal Foch

**Description :**

Mur avec fronton triangulaire flanqué de colonnes de part et d'autre, panneau central en émaux représentant un soleil rayonnant avec la liste des morts. Sur la colonne centrale trône une statue de silhouette féminine (la statue d'origine de Barrias n'y figure plus car volée dans les années 1970).

**Intérêt :**

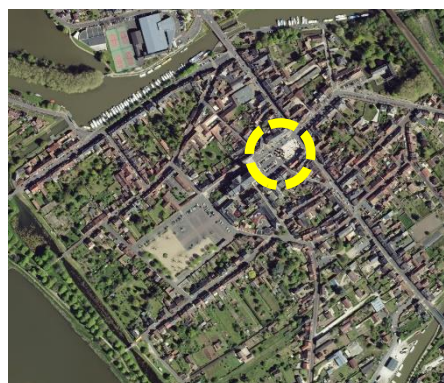
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, place de la République

**Description :**

Monument commémoratif en l'honneur de Jean-Félix Bapterosses avec un bronze de sculpté par Henri-Michel-Antoine Chapu.

**Intérêt :**

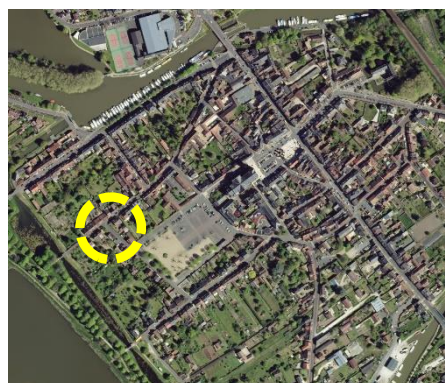
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue Tissier et de la rue du Champ

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

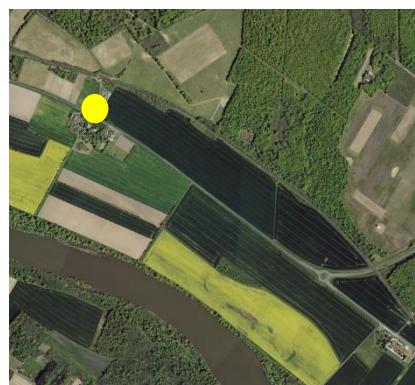
Patrimoine témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

En rive de la RD 952 à la Taupinière

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

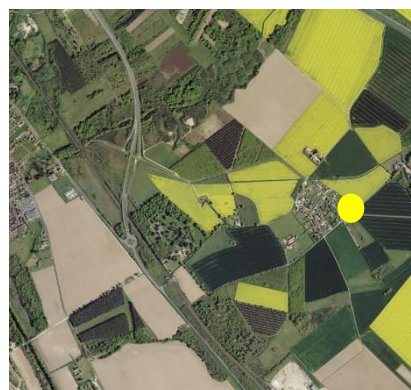
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la RD 121, à l'entrée Est du hameau du Chesnoy

**Description :**

Croix en bois.

**Intérêt :**

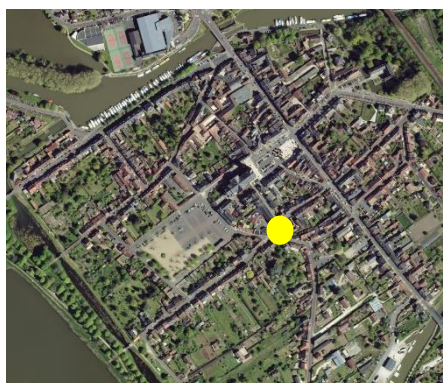
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, place Saint-Roch

**Description :**

Croix en fer forgé sur colonne en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Square de maréchal Foch, aux abords de l'écluse

**Description :**

Croix Saint Nicolas de 1861 posée par la confrérie de Saint Nicolas (patron des marins). Elle est en fer forgé avec un socle en pierre gravé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 957 et de la RD 121

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la RD 47, allée d'accès au château de Vaugéraud

**Description :**

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de Briare.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

Localisation :

Route de Pontchevron

**Description :**

Vergers de plusieurs variétés de fruitiers.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune qui participe à la biodiversité locale.

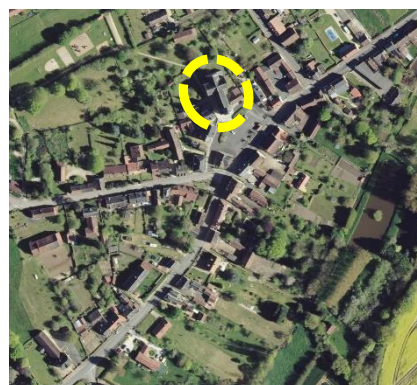
Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres fruitiers.

COMMUNE DE CERNOY-EN-BERRY

Localisation :

Au cœur du bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Eglise de style néo-roman et néo-gothique datant de la fin du 19^{ème} siècle avec un clocher porche, une nef et un transept saillants, une couverture en ardoises avec la girouette de Jéricho représentant un ange soufflant dans une trompette.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Cernoy-en-Berry.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, 2 rue de Concessault

**Description :**

Mairie de Cernoy-en-Berry.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée avec ouverture en arc bombé et arc plein cintre pour les combles,
- des chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec demi-croupe sur pignon et ferme de toit débordante en façade.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 8 et 10 place de l'Eglise



Description :

Maison en briques de style solognot.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles en briques de deux teintes formant des losanges,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille et parfois en briques,
- des angles marqués par des trompes sous le coin,
- une couverture en ardoises avec lucarnes et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 6 place de l'Eglise



Description :

Maison en briques de style solognot.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles en briques de deux teintes formant des losanges,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille avec sculptures,
- une couverture en ardoises avec lucarnes et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Limiter le percement en toiture sous forme de châssis de toit en préférant la lucarne traditionnelle.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 12 place de l'Eglise



Description :

Maison en briques de style solognot.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 en briques de deux teintes formant des losanges,
- un encadrement des ouvertures en briques,
- des murs à pans de bois sur les côtés,
- une couverture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

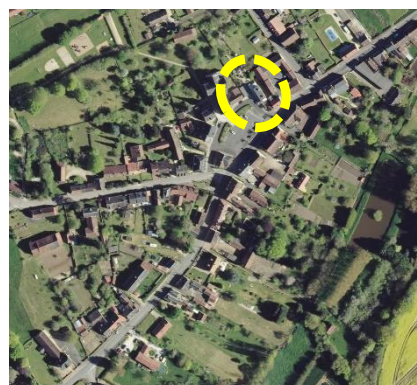
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 2 place de l'Eglise


Description :

Ancien presbytère datant de 1681.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures en pierre de taille et en briques,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises.


Intérêt :

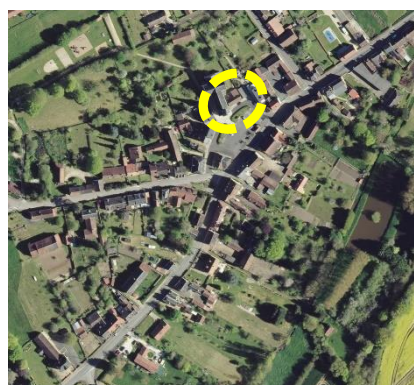
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 4 place de l'Eglise


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction d'un seul niveau,
- une façade avec mur à pans de bois,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec cheminées en briques.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 14 place de l'Eglise


Description :

Maison de 1845.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- des chainages d'angle, un bandeau et un encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises avec des lucarnes et d'imposantes cheminées en briques.


Intérêt :

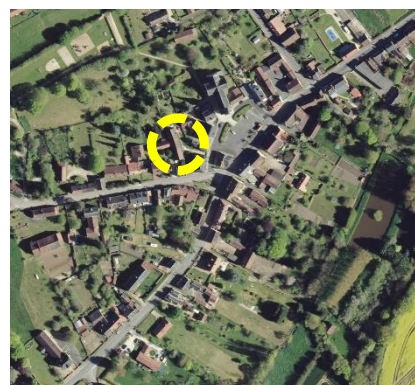
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 14 place de l'Eglise


Description :

Longère, dépendance à pans de bois datant de 1745 et comprenant 2 écuries avec auges d'origine.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles à pans de bois,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une lucarne pendante.


Intérêt :

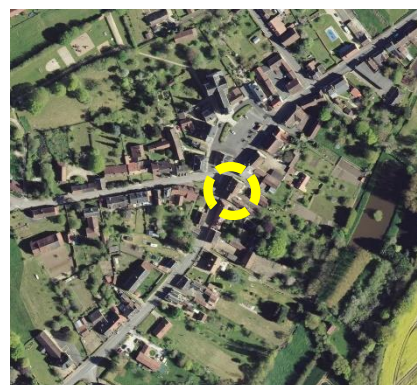
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 39 Grande Rue



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 2 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un rez-de-chaussée avec un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- des étages avec des chainage d'angle et l'encadrement des ouvertures en briques avec arc bombé et clef en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une couverture en tuiles plates de pays avec des cheminées en briques et une lucarne pendante avec épis de faitage.



Intérêt :

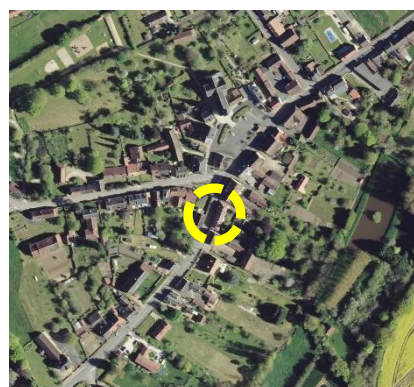
Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 43, 45 Grande Rue



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles ,
- des murs à pans de bois avec un remplissage de certaines parties en briques,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles mécaniques avec lucarnes et des cheminées en briques.



Intérêt :

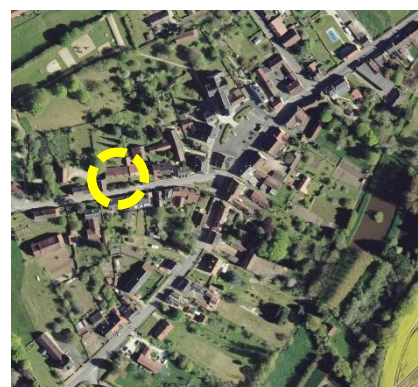
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préférer la tuile plate de pays lors de la rénovation de la toiture.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 12 rue de Blancafort



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles ,
- des murs à pans de bois,
- un encadrement des ouvertures en bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes et des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 5 rue de Blancafort


Description :

Maison en briques.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles en briques de deux teintes formant des losanges,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une corniche en briques
- une couverture en tuiles avec lucarnes.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Limiter le percement en toiture sous forme de châssis de toit en préférant la lucarne traditionnelle.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 7 rue de Blancafort



Description :

Maison en briques.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 en briques de deux teintes formant des losanges,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures (avec angles arrondis) et des chainages d'angle en pierre de taille et briques,
- une corniche en briques,
- une couverture en ardoises avec cheminées en briques.



Intérêt :

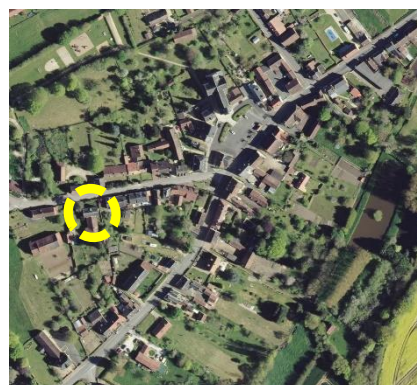
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 19 rue de Blancafort



Description :

Ancien patrimoine religieux de la commune.

Le bâtiment se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures (avec arc bombé) et des chainages d'angle en pierre de taille et briques,
- une corniche en briques,
- une couverture en ardoises avec des cheminées en briques et une lucarne pendante à fronton triangulaire surmontée d'une croix.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 4 chemin des Borses



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée avec ouvertures de la façade avec arcs plein cintre,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une porte charretière avec arc plein cintre,
- une couverture en tuiles mécaniques avec des cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préférer la tuile plate de pays lors de la rénovation de la toiture.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, en rive de la Notreure

**Description :**

Lavoir vraisemblablement construit vers 1850, avec ossature et charpente en bois, couverture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour le maintenir en eaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Chemin de la Fontaine Saint-Loup

**Description :**

La fontaine Saint-Loup, lieu de pèlerinage (pour guérir sa peur). Elle est restaurée en 1984 avec une nouvelle statue réalisée par M. Chanteloup.

**Intérêt :**

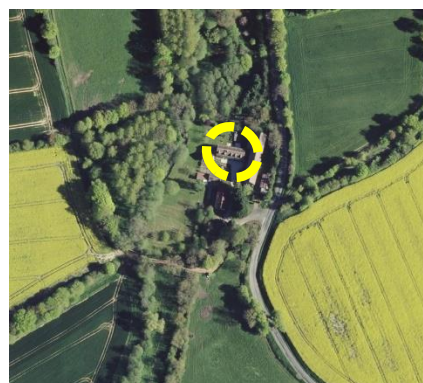
Patrimoine religieux local qui perpétue les traditions et participe à l'ambiance de Cernoy-en-Berry.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Entretien régulier pour le maintenir la fontaine en eaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

La Barre, au Sud-Est du bourg, route de Pierrefitte-ès-Bois

**Description :**

Moulin de la Barre datant de 1870 (machinerie en cave).

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles en deux parties,
- une partie avec une façade ordonnancée, l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en briques,
- une partie avec une façade à pans de bois
- une couverture en tuiles mécaniques avec lucarnes.

**Intérêt :**

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Le Château, au Nord du bourg

**Description :**

Ancienne demeure seigneuriale.

Elle se caractérise par :

- un corps de logis R + 1 et un autre R + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une porte charretière et une porte piétonne avec arcs plein cintre,
- des toitures à long pans en tuiles plates de pays avec lucarnes.

**Intérêt :**

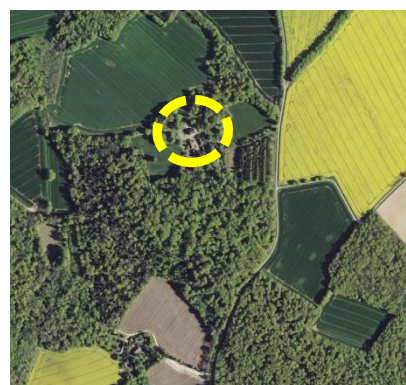
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Mimérand, en limite Sud de la commune

**Description :**

Ancien château datant de 1825.

Il se caractérise par :

- un corps de logis R + 1 + combles,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec lucarnes.

**Intérêt :**

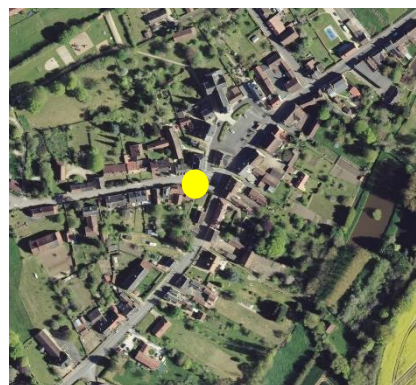
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Dans le bourg, au début de la rue de Blancafort

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, chemin des Borses

**Description :**

Puits circulaire avec toiture conique en ardoises.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Chemin de la Fontaine Saint-Loup

**Description :**

Calvaire en bois.

**Intérêt :**

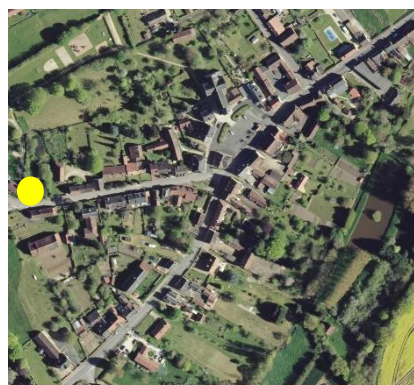
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la rue de Blancafort et du chemin de la Pénitence

**Description :**

Croix en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 153 et de la voie d'accès à la Montjointerie, au Nord du bourg,

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

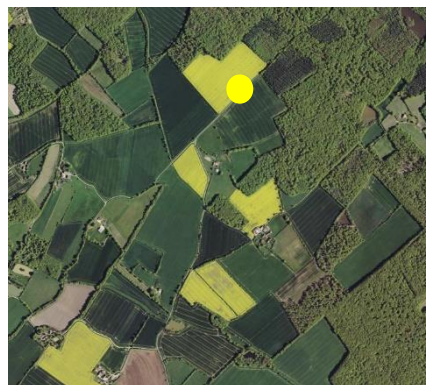
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la RD 153 en limite Nord de la commune

**Description :**

Calvaire en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Rue d'Autry, au Nord du cimetière

**Description :**

Croix en pierre de taille.

**Intérêt :**

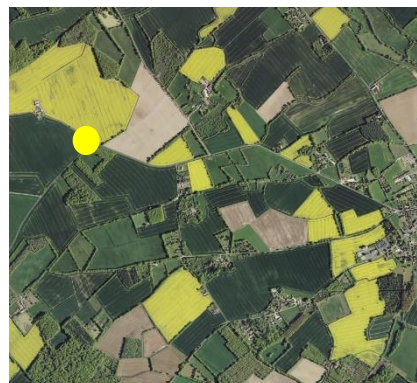
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 152 et de la voie d'accès à la Ferrandière, à l'Ouest de la commune

**Description :**

Croix de chemin en bois.

**Intérêt :**

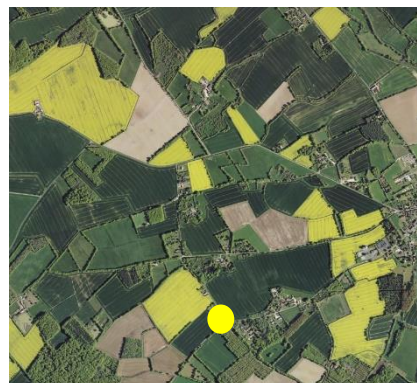
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 50 et de la voie d'accès aux Abattis, au Sud-Ouest de la commune

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, derrière l'église

**Description :**

Vergers de plusieurs variétés de fruitiers (environ 30 arbres fruitiers).

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune qui participe à la biodiversité locale.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres fruitiers.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE CHAMPOULET

**Localisation :**

Dans le bourg, rue de l'Eglise

Description :

Chapelle qui fut élevée en 1549 et restaurée en 1846, toiture en tuiles plates de pays et clocher en ardoises.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Champoulet.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

**Localisation :**

Dans le bourg, 25 rue Principale (RD 48)

Description :

Maison de 1872.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures en briques avec clef en pierre de taille et arc bombé au rez-de-chaussée, arc plein cintre au niveau des combles,
- un chaînage d'angle en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays avec pignons coupés, épis de faîtage, cheminée en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 27 rue Principale (RD 48)


Description :

Maison de garde.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- un chaînage d'angle et encadrement des ouvertures en pierre calcaire,
- une couverture en tuiles mécaniques avec débord de toit.


Intérêt :

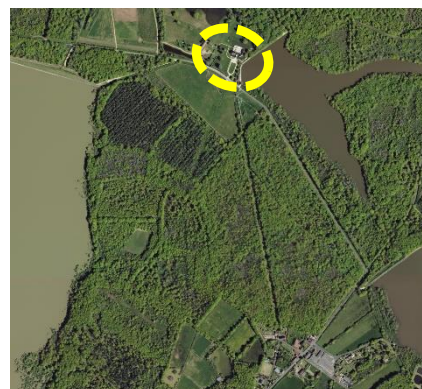
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

En limite Nord-Ouest de la commune

**Description :**

Château du 17^{ème} siècle, entouré de douves en eaux.

L'ensemble bâti se caractérise par :

- un logis central R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- deux pavillons asymétriques,
- une imposante toiture en ardoises avec lucarnes à frontons sculptés
- un pigeonnier circulaire avec clocheton,
- un parc arboré.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise

**Description :**

Puits circulaire en pierre.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, au carrefour entre la rue de la Croix Saint-Jean et la rue Principale

**Description :**

Croix de chemin en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, entre la rue de la Croix Saint-Jean et la rue Principale (RD 48)

**Description :**

Verger rassemblant plusieurs arbres fruitiers.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal qui participe à la biodiversité locale.

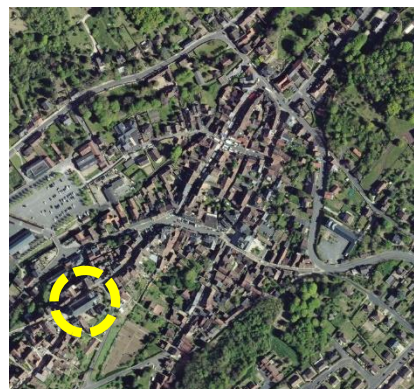
Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par d'autres fruitiers.

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-LOIRE

Localisation :

Au cœur du bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Eglise datant du 19^{ème} siècle, de style néo-gothique, avec nef flanquée de collatéraux, transept, chevet et clocher-porche, toiture et clocher en ardoises.

**Intérêt :**

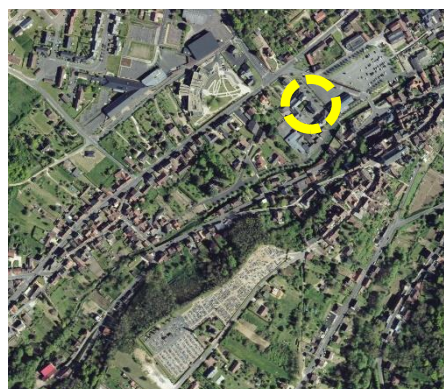
Patrimoine témoin de l'histoire de Châtillon-sur-Loire.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, place du champ de Foire

**Description :**

Ecole primaire de Châtillon-sur-Loire.

Elle se caractérise par :

- Une architecture R +1 traditionnel des bâtiments publics,
- une façade ordonnancée,
- un entourage des ouvertures, des bandeaux, une corniche et des chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 4 rue Gelée



Description :

Bâtiment avec une partie datant du Moyen Âge et une autre de la Renaissance.

Il se caractérise par :

- des fenêtres à meneaux,
- ses pans de bois,
- une partie de sa façade en briques,
- ses toitures à longs pans en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 21 rue Saint-Vincent



Description :

Maison de vignerons du 16^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- la partie habitable au premier niveau,
- sa façade avec pans de bois,
- la cave située au rez-de-chaussée,
- une toiture en tuiles plates de pays avec une lucarne pendante.



Intérêt :

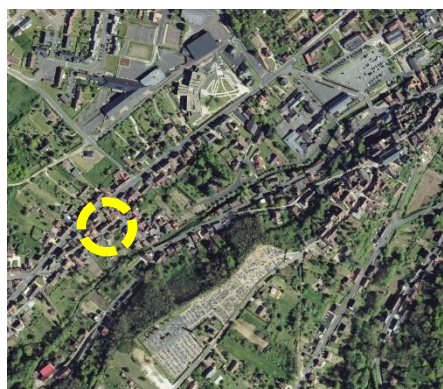
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 30 et 32 rue Saint-Vincent


Description :

Maison de vigneron.

Elle se caractérise par :

- des murs à pans de bois au premier étage,
- un entourage des ouvertures en pierre de taille au rez-de-chaussée.


Intérêt :

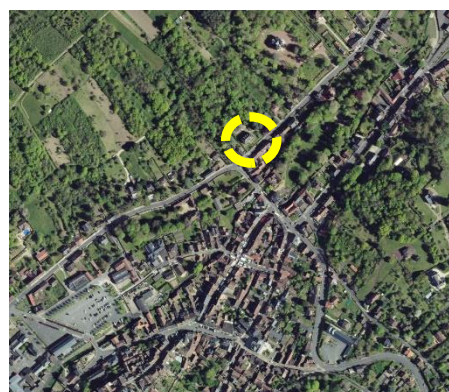
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 18 rue de Gien



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- des ouvertures plein cintre au rez-de-chaussée,
- une toiture en ardoises avec lucarnes et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

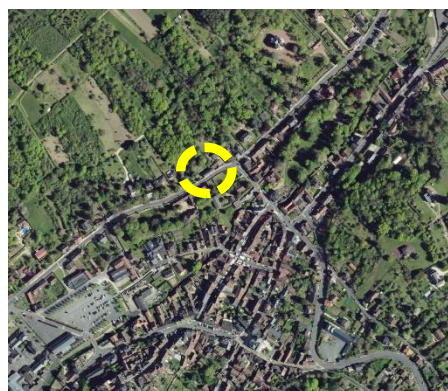
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 4 rue de la Marne



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise :

- un bâtiment R + 2,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une partie basse pratiquement sans ouverture,
- une toiture en ardoises.



Intérêt :

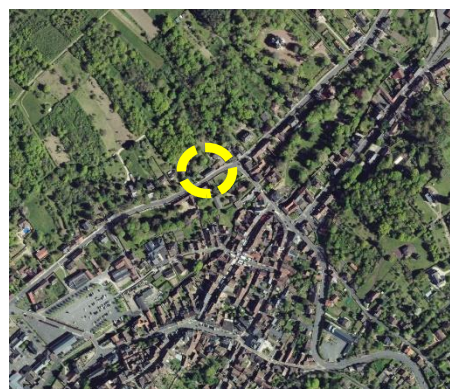
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 12 rue Champault



Description :

Maison bourgeoise.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 2,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- un balcon sur console avec garde-ouvrage,
- une fenêtre centrale du 1^{er} étage avec pilastre et fronton triangulaire,
- une toiture en ardoises avec imposantes cheminées en briques et épis de faitage.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue du Port



Description :

Maison aux abords du port.

Elle se caractérise par :

- Un bâtiment R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- une corniche, l'entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes en ardoises.



Intérêt :

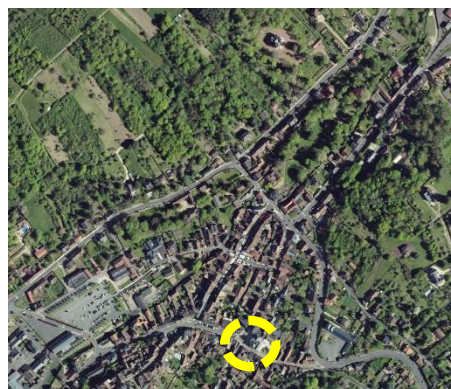
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Hôtel de Ville

**Description :**

Façade de la mairie de Châtillon-sur-Loire.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 2 + combles,
- une façade ordonnancée,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- un fronton avec blason,
- un balcon avec garde-corps en fer forgé,
- une toiture en ardoises avec épis de faitage.

**Intérêt :**

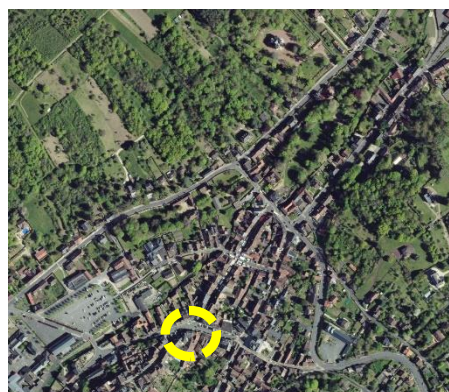
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, place Georges Clémenceau

**Description :**

Façades de maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 2 à pans de bois avec briques,
- un bâtiment R + 1 + combles avec façade en briques,
- un balcon filant en fer forgé ouvragé,
- un encadrement des ouvertures, des chainages d'angle et ornements ouvragés en pierre de taille,
- une toiture avec combles à la Mansart et lucarnes à fronton.

**Intérêt :**

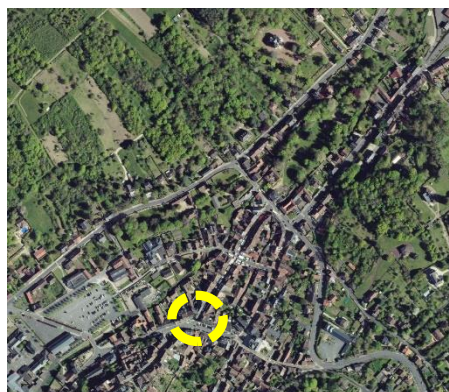
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade en briques.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la Grande Rue et de la place Georges Clémenceau

**Description :**

Façade de maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 2 + combles,
- une façade en briques,
- un encadrement des ouvertures, une corniche et des chaînage d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes pendantes et épis de faîtage.

**Intérêt :**

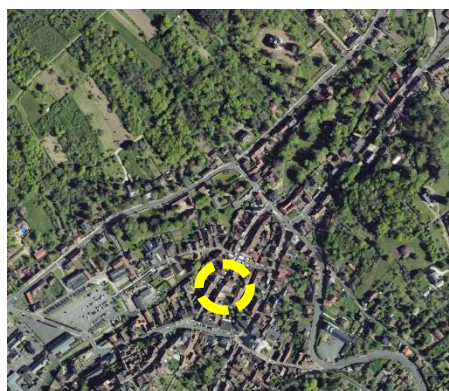
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 45 Grande Rue

**Description :**

Façade historique du bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- une façade en briques et pierre de taille,
- des ouvertures du premier étage et lucarnes de style Renaissance avec de nombreux ornements.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 17 rue Haute

**Description :**

Façade historique du bourg.

Elle se caractérise par :

- des murs à pans de bois,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes,
- des pierres de taille en entourage des portes du rez-de-chaussée dont une en plein cintre.

**Intérêt :**

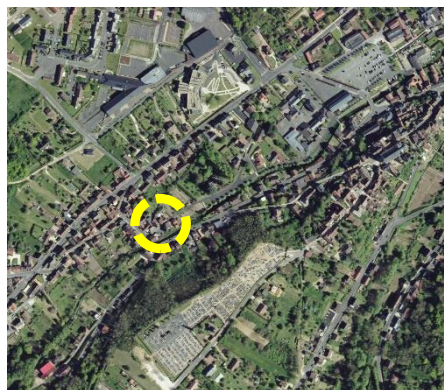
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 14 chemin du Pâtis

**Description :**

Façade de maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- Un bâtiment R + 1,
- des encadrements d'ouvertures en pierre de taille ouvragés.

**Intérêt :**

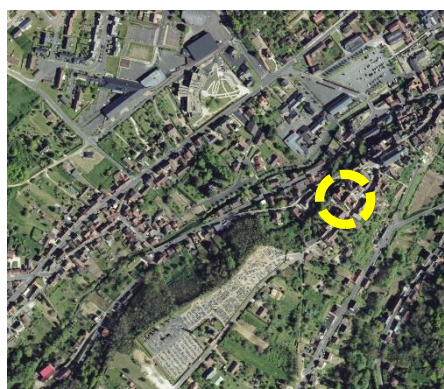
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Les encadrements existants des ouvertures devront être préservés,
- Les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions de celles existantes,
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 14 rue du Cimetière

**Description :**

Cette maison est témoin de l'histoire locale car elle abritait au 16^{ème} siècle des réunions clandestines protestantes.

La façade se caractérise par :

- un bâtiment R + 1,
- un entourage des ouvertures en pierre de taille dont certaines sont ouvragées, notamment celles en plein cintre
- une toiture en tuile plate de pays.

**Intérêt :**

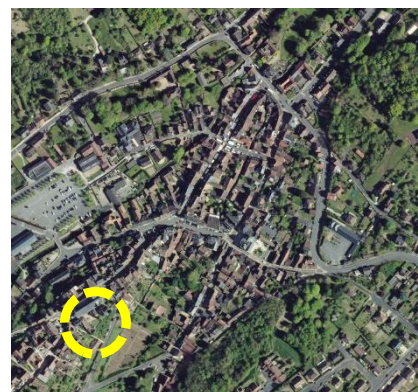
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions de celles existantes,
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Château Gaillard

**Description :**

Vestiges du Château Gaillard du 12^{ème} siècle, ruines témoignant du riche passé historique de Châtillon-sur-Loire.

**Intérêt :**

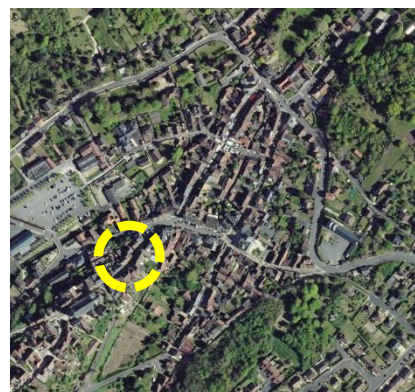
Témoignage de l'histoire de la commune, patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 12 rue Haute

**Description :**

Tour carré à pans de bois, toiture en ardoises avec épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 38 rue du Cimetière

**Description :**

Ancien moulin à vent transformé en tour circulaire.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 2,
- une toiture en ardoises avec débord, une cheminée en briques et épis de faîtage,
- un balcon circulaire au 1^{er} étage et simple balcon au 2^{ème} étage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 27 rue Martial Vuidet

**Description :**

Tourelle carrée avec toiture en ardoises, épis de faîtage et lambrequins.

**Intérêt :**

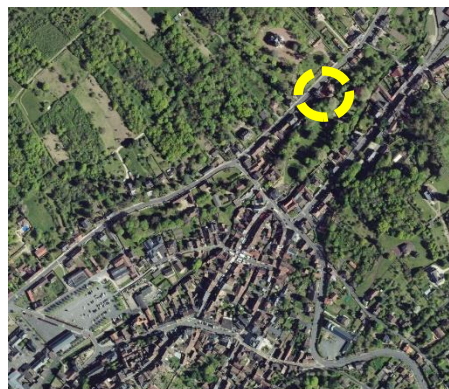
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 13 rue de Gien

**Description :**

Ancien moulin du bourg.

Il se caractérise par :

- un bâtiment composé de deux parties R + 3 + combles, reliées par un bâtiment R + 2,
- des ouvertures en plein cintre avec entourage en briques sur l'arc et pierre de taille pour les jambages.
- une toiture en tuiles mécaniques avec épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 3 rue du Port

**Description :**

Ancienne halle, dernier vestige de l'activité portuaire, bâtiment avec structure en bois et couverture en tuiles mécaniques.

**Intérêt :**

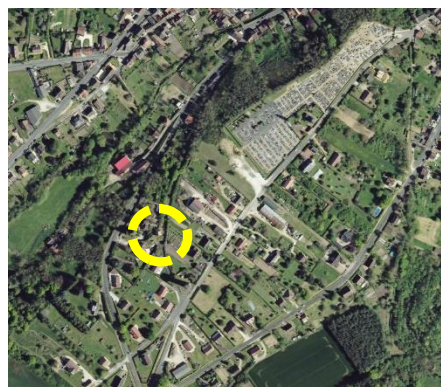
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Lors de la rénovation de la toiture, la tuile plate de pays sera privilégiée.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, chemin de Saint-Hubert

**Description :**

Chapelle Saint-Hubert reconstruite à la fin du 16^{ème} siècle avec un portail daté du 14^{ème} siècle, toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

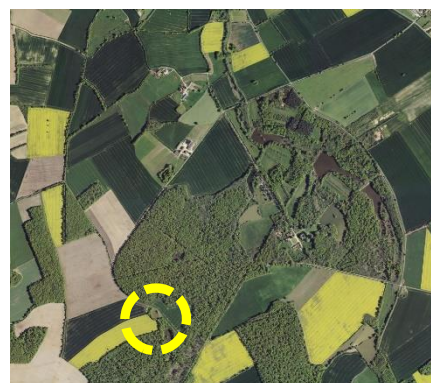
Patrimoine témoin de l'histoire de Châtillon-sur-Loire.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

En limite Sud de la commune, au lieu-dit Beugnot

**Description :**

Ancienne chapelle du château de Courcelles.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- des chainages d'angle et l'encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec un clocher de toit, deux lucarnes et des cheminées en briques.

**Intérêt :**

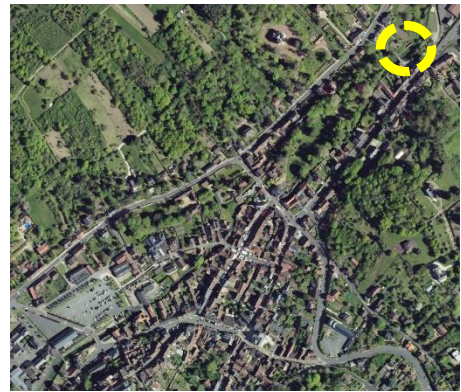
Patrimoine témoin de l'histoire de Châtillon-sur-Loire.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Proscrire de nouveaux percements en toiture sous forme de châssis de toit et encourager la mise en œuvre de lucarnes traditionnelles.
- Encourager la mise en place d'ardoises sur les toitures des appentis pour unifier l'ensemble des couvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Pont Elie

**Description :**

Ancien lavoir en rive de l'Ethelin avec muret en pierre, ossature et charpente en bois, couverture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, place du Champ de Foire

**Description :**

Ancien lavoir en rive de l'Ethelin avec ossature et charpente en bois appuyées sur un mur de soutènement en pierre, couverture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

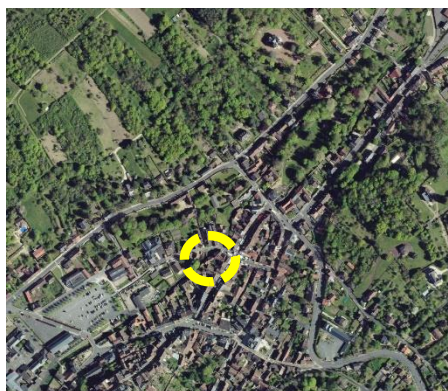
Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

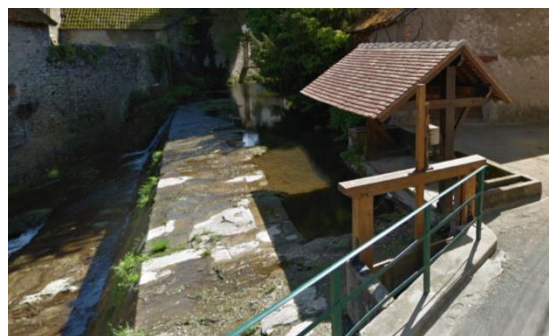
- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Glacis

**Description :**

Ancien lavoir en rive de l'Ethelin avec ossature et charpente en bois, couverture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

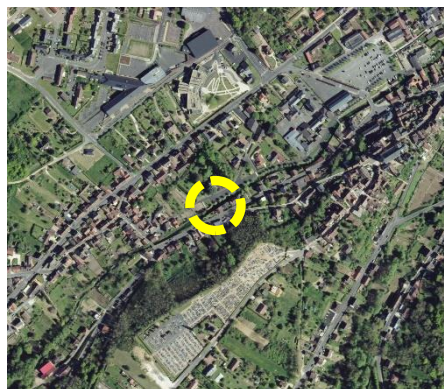
Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, chemin du patis

**Description :**

Ancien lavoir en rive de l'Ethelin avec ossature et charpente en bois, couverture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

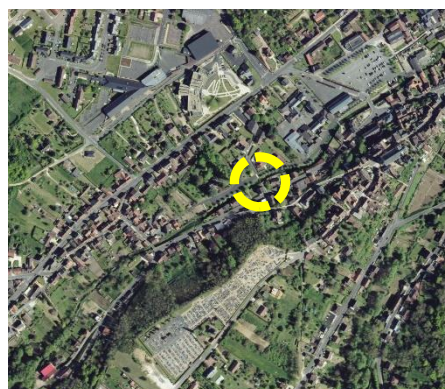
Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

Dans le bourg, rue Saint-Posen

**Description :**

Ouvrage avec ossature et charpente en bois, couverture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Entretien régulier pour éviter l'envasement ou l'envahissement par la végétation.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

En limite Nord de la commune, aux Brosses


Description :

Construction traditionnelle en dehors du bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes,
- des chainages d'angle en pierre de taille.


Intérêt :

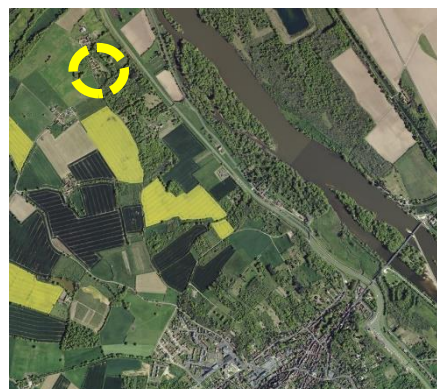
Architecture régionale, témoin de l'histoire de locale et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de travaux dans les combles, privilégier la lucarne traditionnelle aux châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

En limite Nord de la commune, aux Brosses



Description :

Construction traditionnelle en dehors du bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays avec lucarnes,
- des chainages d'angle en pierre de taille.



Intérêt :

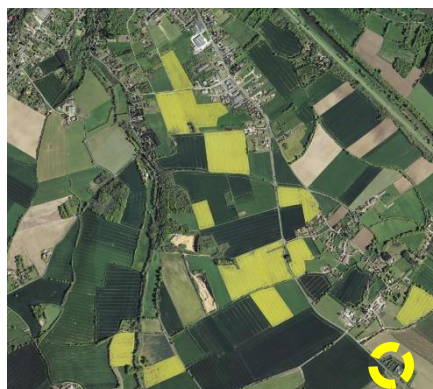
Architecture régionale, témoin de l'histoire de locale et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Charpignon, en rive de la RD 951

**Description :**

Pigeonnier carré, toiture en tuiles plates de pays avec lucarne et surmonté d'un clocheton en ardoises avec épis de faîtage.

**Intérêt :**

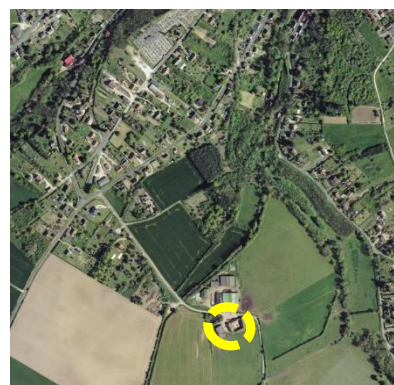
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges), les percements en toiture sous forme de châssis de toit seront proscrits.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Les Fourreaux, au Sud du bourg

**Description :**

Porche d'entrée de la ferme avec arc en pierre de taille et surmonté d'un pigeonnier carré avec toiture en tuiles plates de pays et girouette.

**Intérêt :**

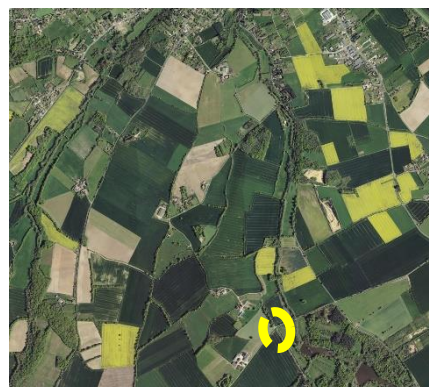
Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

En limite Est de la commune, dans la perspective du château de Courcelles le Roi (commune de Beaulieu-sur-Loire)

**Description :**

Obélisque en pierre de taille dans la perspective du château de Courcelles le Roy.

**Intérêt :**

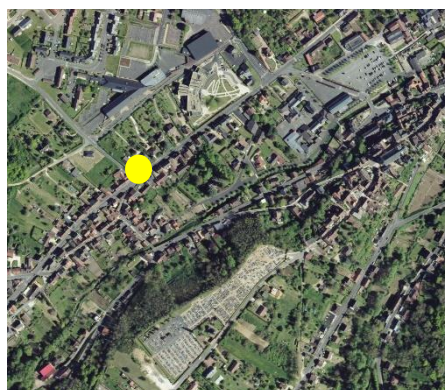
Patrimoine de qualité témoin de l'histoire local et qui participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Rue du Maréchal Joffre

**Description :**

Calvaire en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Rue de la Moisson

**Description :**

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

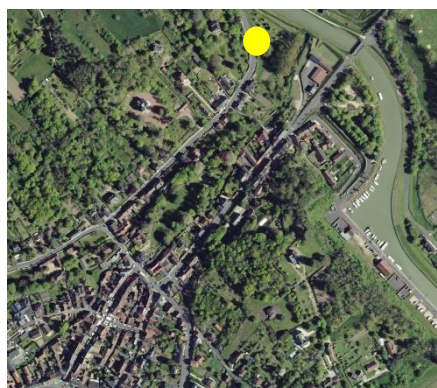
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Rue de Gien

**Description :**

Croix en fer forgé avec socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

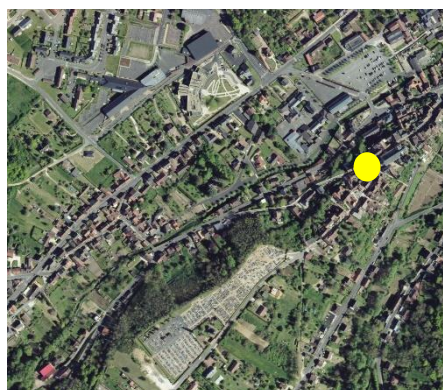
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Place de l'Eglise

**Description :**

Croix sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle du chemin des Chênes

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Chemin Saint-Hubert

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

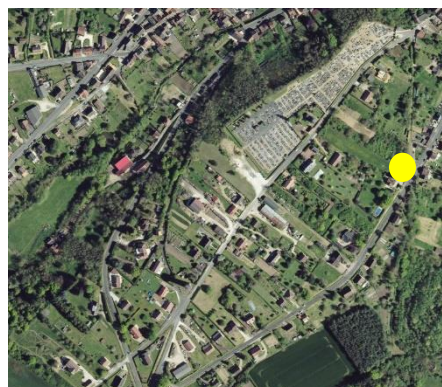
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Entre le 28 et le 30 route de Pierrefitte

**Description :**

Croix de mission, calvaire en bois.

**Intérêt :**

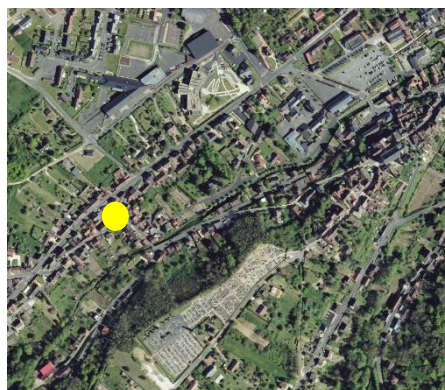
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Entre le 11 et le 13 rue Saint-Vincent

**Description :**

Croix de chemin en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

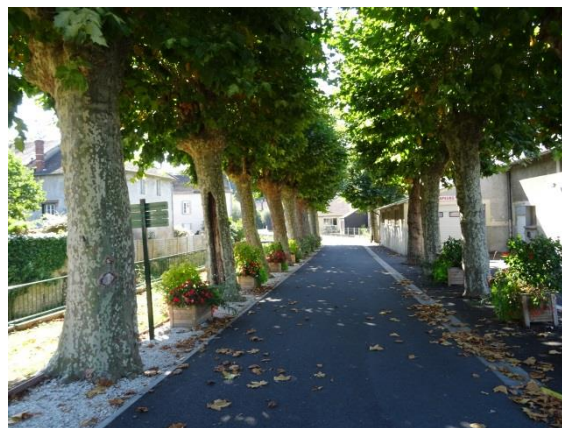
- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Place du Champ de Foire

**Description :**

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE DAMMARIE-EN-PUISAYE

Localisation :

Au cœur du bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Eglise du 19^{ème} siècle (après 1870).

Elle se caractérise par :

- un bâtiment dont le chœur correspond à l'ancienne chapelle du château, une toiture en ardoises,
- un clocher porche latéral avec une flèche en ardoises et une horloge.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Dammarie-en-Puisaye.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue de la Mairie

**Description :**

Mairie de Dammarie-en-Puisaye.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment du début du 20^{ème} siècle R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et le chaînage d'angle en briques et pierre de taille,
- un fronton en pierre de taille au-dessus de la porte d'entrée,
- des décors en briques,
- une toiture en ardoises à 4 pans avec noue formant un pignon à ferme débordante, et épis de faitage.

**Intérêt :**

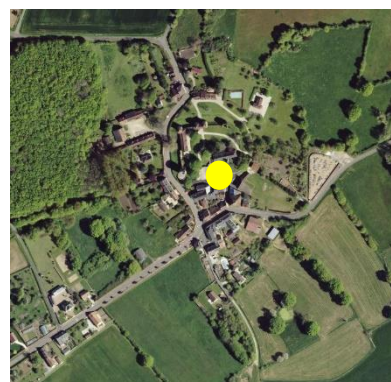
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

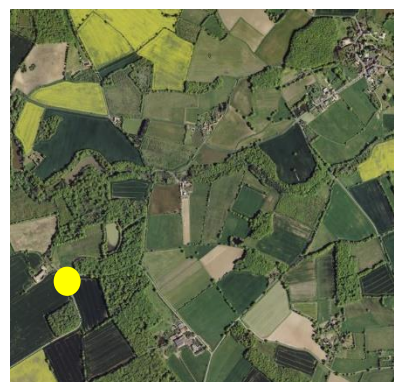
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Voie d'accès à Beaurin, au Sud-Ouest du bourg

**Description :**

Croix de chemin.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Voie d'accès au Pignon Blanc, à l'Ouest du bourg

**Description :**

Croix de chemin.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Donjon

**Description :**

Platane d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie de Dammarie-en-Puisaye.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

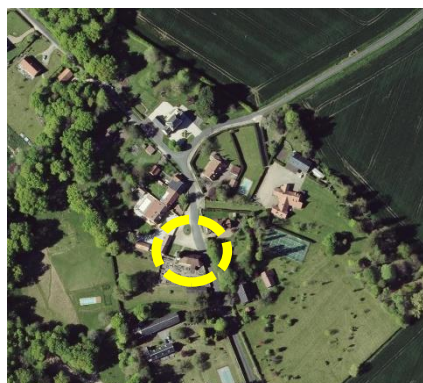
Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE D'ESCRIGNELLES

Localisation :

Au cœur du bourg

**Description :**

Eglise d'origine du 13^{ème} siècle rebâtie au 19^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- un corps de l'église avec des chainages d'angle en pierre de taille, des ouvertures en arc plein cintre et une toiture en tuiles plates de pays,
- un clocher porche avec une flèche en ardoises.

**Intérêt :**

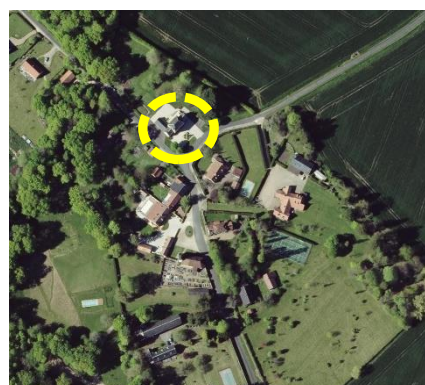
Patrimoine témoin de l'histoire d'Escrignelles.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, place du 18 juin

**Description :**

Mairie d'Escrignelles.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment principal R + 1 avec 2 extensions d'un seul niveau.
- une façade ordonnancée en briques de deux teintes pour le bâtiment principal,
- le linteau des ouvertures en pierre de taille,
- le chaînage d'angle des extensions en pierre de taille et en briques,
- une toiture en ardoises à 4 pans pour le bâtiment principal et 2 pans pour les extensions.

**Intérêt :**

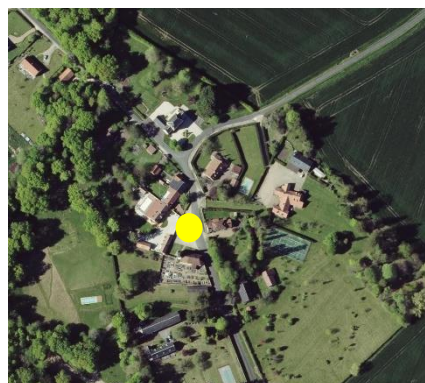
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, aux abords de l'église

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

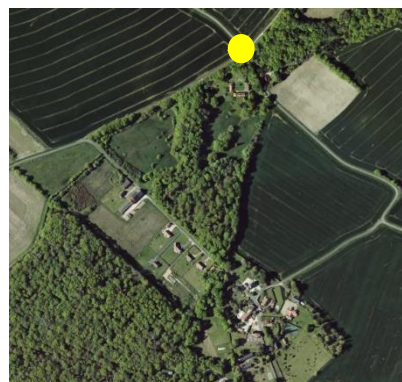
Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

La Tardivière, route de la Bussière

**Description :**

Croix en pierre de taille.

**Intérêt :**

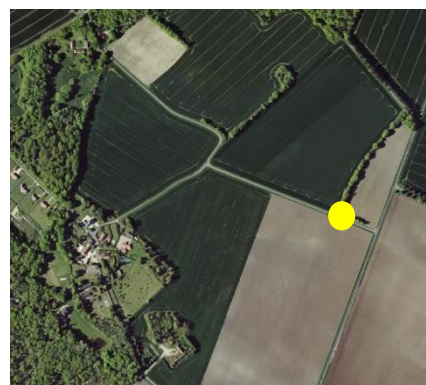
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'Est du bourg

**Description :**

Croix Saint-Marc, croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

L'Ermitage, au Sud de la commune

**Description :**

Croix en pierre de taille.

**Intérêt :**

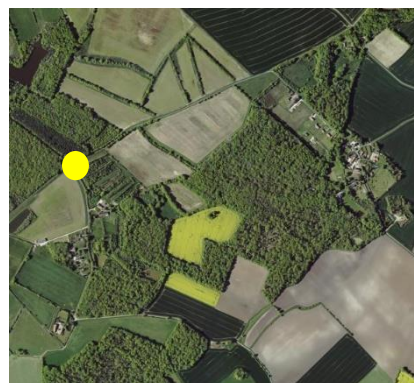
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'Ouest du bourg, en rive de la voie communale n°4

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

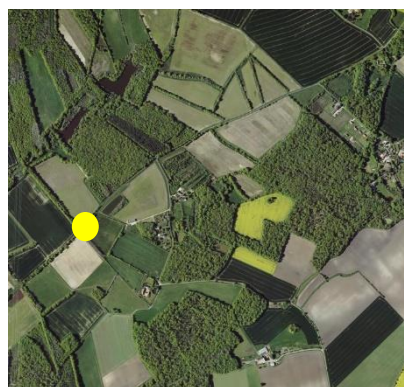
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En limite communale, au Château du Bois

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le bourg, au Nord de la mairie



Description :

Plantations aux abords de la mairie qui offrent un espace public.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie d'Escrignelles.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales variées.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE FAVERELLES

Localisation :

Au cœur du bourg, au carrefour de la route des Sadiers et la route de Bléneau

**Description :**

Eglise reconstruite au 14^{ème} siècle en ce qui concerne la nef. Le chœur est rebâti au 17^{ème} siècle et elle est restaurée au 19^{ème} siècle. Elle est longue de 22 m pour 6,50 de large avec une couverture en tuiles plates de pays avec un clocher de toit et sa flèche en ardoises.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Faverelles.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

En limite Sud de la commune

**Description :**

Maison forte qui découle de la reconstruction de la fin du 17^{ème} siècle sur les bases d'une forteresse en ruine puis remaniée aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

Elle se caractérise par :

- un corps de logis rectangulaire R + combles encadré de deux grosses tours circulaires,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures en pierre de taille avec arc bombé au rez-de-chaussée,
- une toiture en tuiles plates de pays avec des lucarnes pendantes, des cheminées en briques et des épis de faîtage sur les tours.

**Intérêt :**

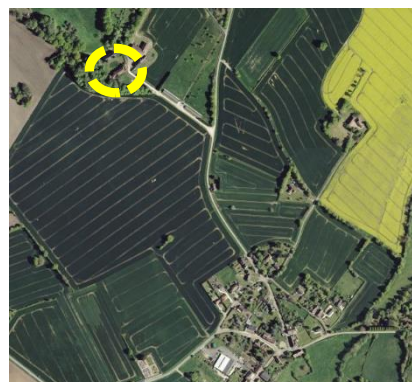
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Le Puits, au Nord du bourg

**Description :**

Les communs du château datent du 16^{ème} siècle et constituent la partie la plus ancienne du domaine. Ils se caractérisent par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- deux tours asymétriques couvertes en tuiles plates de pays avec clocheton en ardoises,
- un encadrement des autres ouvertures en pierre de taille ou en briques,
- une présence de colombages,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes et cheminées en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

La Puits, au Nord du bourg

**Description :**

Château du 17^{ème} siècle qui servit de rendez-vous de chasse.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- deux tours coiffées de lanternons (construits par François Le Vau qui avait réalisé les mêmes au château de Saint-Fargeau),
- une façade vers le parc d'aspect classique refaite au 18^{ème} siècle avec un ordonnancement des ouvertures et un fronton triangulaire,
- un encadrement des ouvertures, des corniches et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à la Mansart en ardoises avec lucarnes et cheminées en briques.

**Intérêt :**

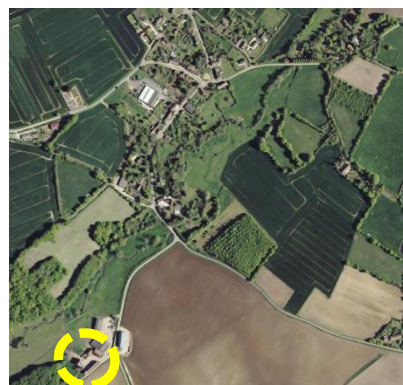
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de Faverelles.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Foizeau, au Sud du bourg

**Description :**

Logis édifié sur une ancienne ferme fortifié.

Il se caractérise par :

- un bâtiment R + 1 + combles,
- une tour centrale circulaire couverte en ardoises avec épis de faitage,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture à la Mansart avec brisis en ardoises et tuiles plates de pays pour les terrassons.

**Intérêt :**

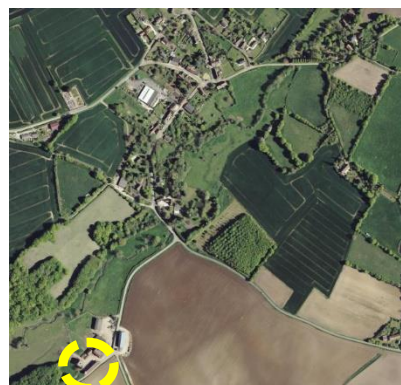
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Foizeau, au Sud du bourg

**Description :**

Pigeonnier circulaire à la toiture conique en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

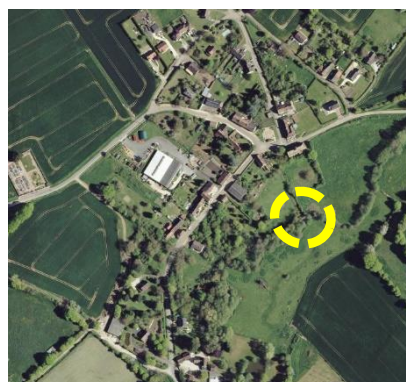
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de Faverelles.

Prescription :

- Conserver les volumes du pigeonier et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, en rive de la Cheuille

**Description :**

Ancien lavoir en rive de la Cheuille avec murs en pierre et couverture en ardoises.

**Intérêt :**

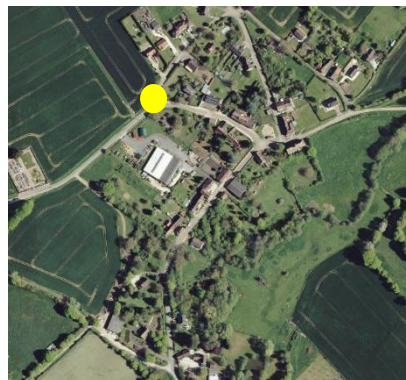
Ouvrage témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

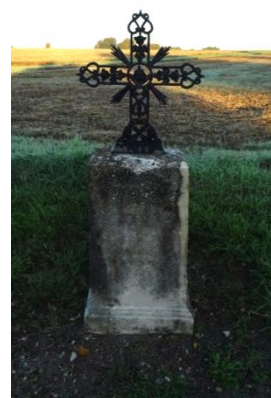
- Conserver les volumes de l'ouvrage et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, au carrefour de la route de Thou et de la rue de la Vigne des Monts

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE FEINS-EN-GATINAIS

Localisation :

Dans le bourg

**Description :**

Eglise du 17^{ème} siècle, reconstruite en 1833.

Elle se caractérise par :

- un plan simple rectangulaire,
- un chevet plat,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays et un petit clocher en ardoises sur toit.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Feins-en-Gâtinais.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg


Description :

Maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une toiture en tuiles plates de pays avec cheminée en briques et présence d'une lucarne jacobine.


Intérêt :

Architecture régionale qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg

**Description :**

Construction traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment avec toiture en tuiles plates de pays pour la partie habitation et tuiles mécaniques pour la partie mairie,
- des cheminées en briques,
- des chainages d'angles et entourage des ouvertures en briques avec arc bombé pour le rez-de-chaussée et arc plein cintre pour les combles de la mairie.

**Intérêt :**

Architecture régionale qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Privilégier la tuile plate de pays pour la restauration du toit de la mairie.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

La Malétrie, au Sud-Est du bourg

**Description :**

Ensemble bâti comprenant :

- Une maison de maître R + 1 + combles avec façade ordonnancée, encadrement des ouvertures et corniche en briques, chaînage d'angle en pierre de taille, toiture à 4 pans en tuiles plates de pays, lucarnes et imposantes cheminées en briques.
- Une ferme composée de plusieurs longères avec toitures en tuiles plates de pays.
- Un parc arboré en partie clos d'un mur en pierre.

**Intérêt :**

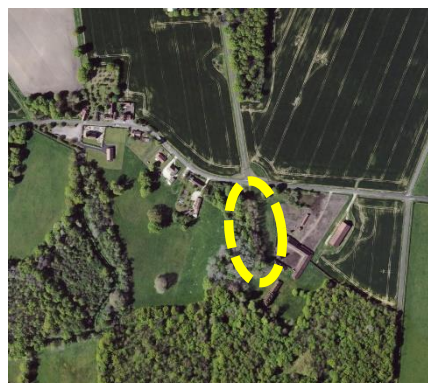
Ensemble bâti témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

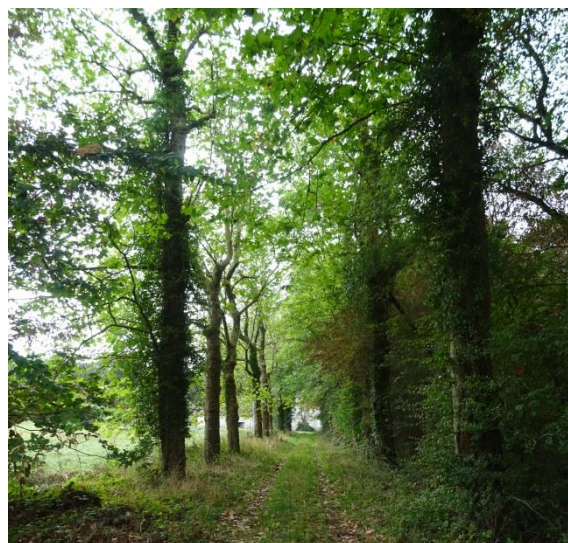
- Conserver les volumes des bâtiments et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade du logis principal.
- Proscrire la modification des ouvertures du logis principal.
- Les bâtiments de ferme pourront être transformés dans un respect de l'architecture traditionnel et des volumes bâtis.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Allée d'accès à la Malétrie

**Description :**

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de Feins-en-Gâtinais.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume des arbres
- Imposer la plantation d'arbres de même essence ou de même développement en cas d'abattage.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE LA BUSSIÈRE

Localisation :

Au cœur du bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Eglise datant de 1870 avec nefs et bas-côtés, clocher-porche construit en lits de pierre et de briques, couverture en ardoises.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de La Bussière.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, rue d'Ouzouer

**Description :**

Bâtiment de l'ancienne gendarmerie (de 1880 à 1969), transformé en mairie en 1982.

Il se caractérise par :

- une construction R +1,
- une façade ordonnancée,
- des chaînages d'angle, un bandeau, une corniche et l'encadrement des ouvertures en briques,
- une toiture en ardoises avec épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 9 rue du château



Description :

Ancienne maison de soins où deux sœurs s'occupaient des pauvres avant la révolution. Au 19^{ème} siècle elle devient un presbytère et elle est aujourd'hui une maison de santé.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles à la Mansart en ardoises et tuiles plate de pays,
- d'imposantes cheminées en briques,
- une façade avec ouvertures ordonnancées,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille et briques,
- un chaînage d'angle en pierre de taille.



Intérêt :

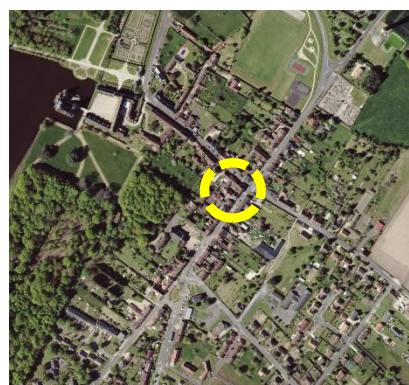
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue de Lyon
et de la rue du Château



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- des chaînage d'angle en pierre de taille,
- l'encadrement des ouvertures en pierre de taille et en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

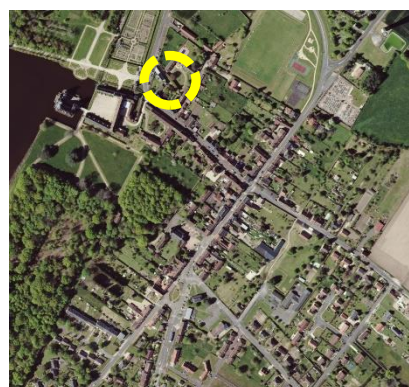
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 44 rue du Château



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures en briques (arc bombé pour le rez-de-chaussée et arc plein cintre pour les combles),
- des chainages d'angle et des bandeaux en briques,
- une toiture en ardoise avec lambrequin et cheminées en briques.



Intérêt :

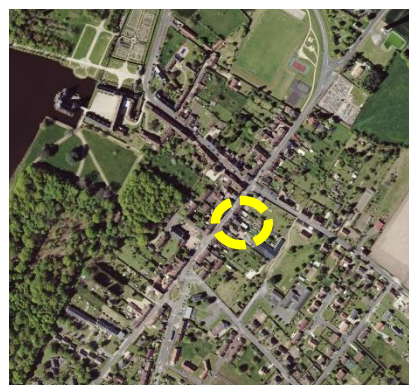
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 18 rue de Lyon



Description :

Ancienne école datant de 1858.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + 1,
- une symétrie des ouvertures,
- une partie centrale en pierre de taille avec fronton triangulaire,
- un encadrement des autres ouvertures (avec arc bombé), bandeau et chaînage d'angle en briques,
- une corniche en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises et cheminées en briques.



Intérêt :

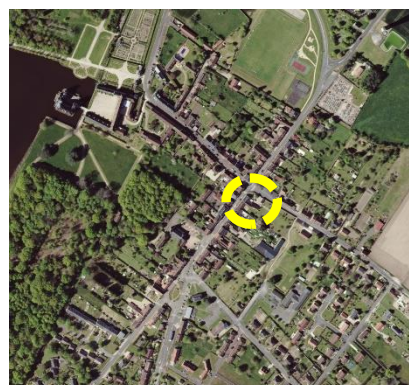
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 28 rue de Lyon



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment d'un seul niveau avec une toiture en ardoises,
- une symétrie des ouvertures avec arc cintré surbaissé,
- un encadrement des ouvertures et une corniche en briques et pierre de taille,
- des chainages d'angle en pierre de taille,
- des cheminées en briques.



Intérêt :

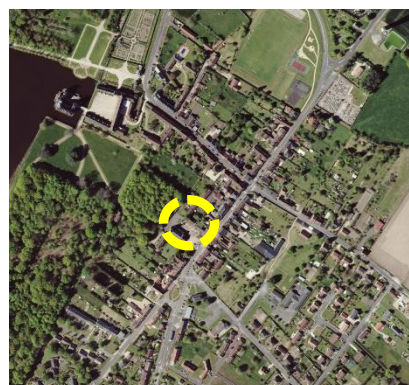
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, place de l'Eglise


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles,
- un pignon à pans de bois avec remplissage en briques,
- un encadrement des ouvertures et des chainages d'angle en briques,
- une cheminée en briques.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de Gien

**Description :**

Porche en pierre de taille avec porte cochère et porte piétonne et arc en anse de panier.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

La Chesnaye, au Sud-Est du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle de style néo-classique.

Il se caractérise par :

- un corps de logis central flanqué de 2 pavillons,
- un encadrement des ouvertures, des bandeaux et des chainages d'angle en briques avec pierre de taille,
- une toiture à longs pans en ardoises avec girouette et chemin de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

La Marionnière, au Sud-Ouest de la commune

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- des modénature en briques,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en briques et pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes et imposantes cheminées.

**Intérêt :**

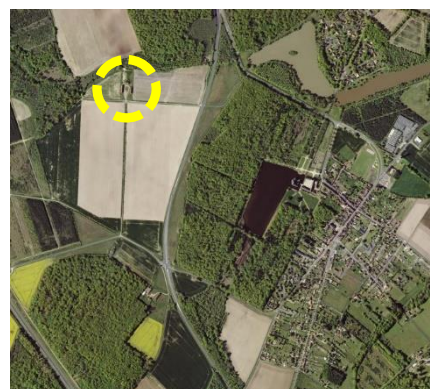
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

La Ménagerie, à l'Ouest du bourg

**Description :**

Façade de maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une symétrie des ouvertures,
- un bandeau, une corniche et l'entourage des ouvertures en briques,
- une ouverture avec arc plein cintre au premier niveau,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

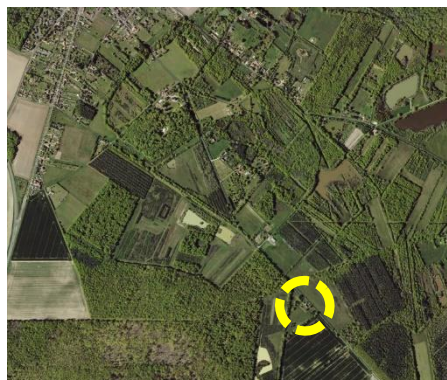
Architecture régionale, témoin de l'histoire de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble de la façade.

Localisation :

Les Quatre Sapins, au Sud-Est du bourg

**Description :**

Façade de maison traditionnelle.

Elle se caractérise par :

- une symétrie des ouvertures,
- un entourage des ouvertures en briques avec arc plein cintre,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes.

**Intérêt :**

Architecture régionale, témoin de l'histoire de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble de la façade.

Localisation :

Dans le bourg, rue de Paille

**Description :**

Puits en pierre de taille, encastré dans le mur avec niche avec jambage en briques et linteau en bois.

**Intérêt :**

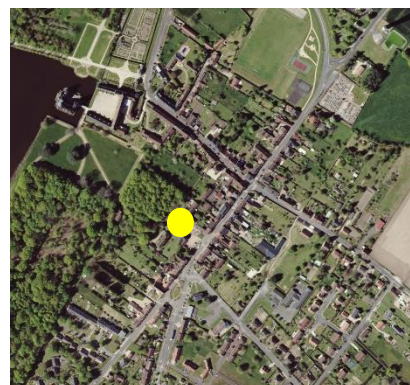
Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Place de l'Eglise

**Description :**

Croix en fer forgé avec socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

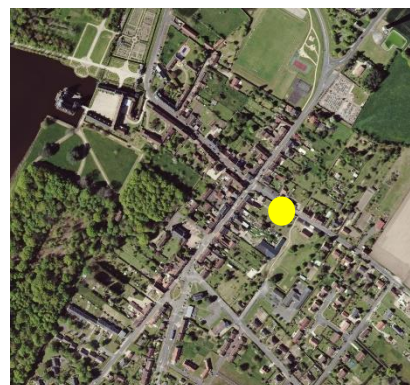
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Rue d'Escrignelles

**Description :**

Croix en fer forgé sur piliers en pierre adossé à un mur de clôture.

**Intérêt :**

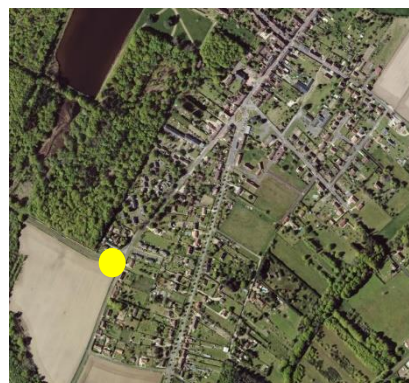
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 43 et de la route de Gien

**Description :**

Calvaire en bois sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

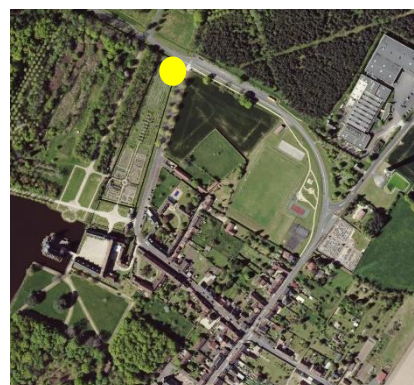
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la rue de Lyon et de la rue du Château

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

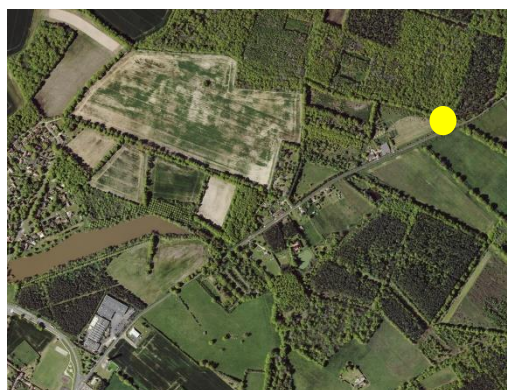
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Route d'Adon

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE OUSSON-SUR-LOIRE

Localisation :

Au cœur du bourg, rue de la Loire

**Description :**

Eglise du 17^{ème} siècle avec clocher carré latéral reconstruit pour partie au 19^{ème} siècle, les bas-côtés datent eux aussi du 19^{ème} siècle, couverture en tuiles plates de pays et clocher en ardoises.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Ousson-sur-Loire.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Motte

**Description :**

Tour circulaire avec toiture en tuiles plates de pays avec épis de faitage, appelé « tour du soleil » du nom d'une des portes d'enceinte du village.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes de la tour et de la toiture ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue de la Loire et du quai Albert Boin



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles avec pans de bois sur le pignon,
- l'encadrement des ouvertures et le chaînage d'angle du rez-de-chaussée en pierre de taille,
- une inscription du niveau de crue au-dessus de la porte d'entrée,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Lors de la restauration des combles privilégier les lucarnes traditionnelles aux châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 8 rue de la Loire


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- l'encadrement des ouvertures et le chaînage d'angle en pierre de taille,
- une corniche et l'appui des fenêtres en briques,
- une toiture en ardoises.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Lors de la restauration des combles privilégier les lucarnes traditionnelles aux châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 21 place de la Liberté



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 en pierres,
- l'encadrement des ouvertures et le chaînage d'angle en pierre de taille,
- une porte cochère avec arc en anse de panier en briques et jambage en pierre de taille,
- une corniche en pierre de taille et briques,
- un œil de bœuf,
- une toiture en tuile plate de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 18 Grande Rue



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 et R + combles,
- l'entourage des ouvertures en pierre de taille et appui en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et lucarne.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 59 Grande Rue


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- un entourage des ouvertures et corniche en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays et lucarnes pendantes.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 66 Grande Rue



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles en pierres,
- un entourage des ouvertures et corniche en briques et pierre de taille,
- un œil de bœuf en briques,
- un porche avec arc en anse de panier en briques et jambage en pierre de taille,
- une couverture en tuiles mécaniques et cheminée en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Lors de la restauration de la toiture, privilégier la tuile plate de pays.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 80 Grande Rue



Description :

Maison de la première moitié du 20^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade sur pignon,
- un soubassement en meulières,
- des chainages d'angle en briques,
- l'entourage ouvragé des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une couverture en tuiles mécaniques et débord de toit, imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 1 et 3 route de Briare


Description :

Maisons de bourg.

Elles se caractérisent par :

- une construction R + 1,
- un encadrement des ouvertures et des chainages en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une porte charretière,
- une toiture en tuiles plates de pays et cheminée en briques.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue de l'Abreuvoir


Description :

Maison implantée dans l'ancien jardin des moines de l'abbaye de Saint-Benoit.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles de style contemporain,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes capucines et triangulaires avec briques.


Intérêt :

Architecture qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Abreuvoir



Description :

Ancien presbytère.

Il se caractérise par :

- une maison R + 1,
- des fenêtres renaissance à meneaux,
- des chainages en pierre de taille,
- un œil de bœuf,
- une toiture à long pans en tuiles plates.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 5 rue des Marronniers


Description :

Maison du début 20^{ème} siècle.

Elle se caractérise par :

- une construction R +2,
- une façade en briques,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- un balcon sur console et garde-corps en fer forgé.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 3 rue des Marronniers


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages en pierre de taille,
- plusieurs œil de bœuf,
- une toiture en tuiles plates de pays.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Lors de la restauration des combles, privilégier les lucarnes traditionnelles aux châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 6 rue des Près



Description :

Maison de vigneron.

Elle se caractérise par :

- une construction sur 2 niveaux + combles avec habitation au second niveau,
- un escalier d'accès à deux volées,
- un entourage des ouvertures et des chainages d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en ardoises avec lucarne et girouette.



Intérêt :

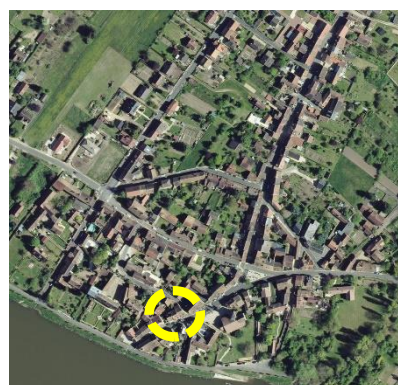
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 13 rue de la Loire



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade principale en pierres,
- une façade arrière et un pignon avec pans de bois,
- un entourage des ouvertures et chainage d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Lors de la restauration des combles, privilégier les lucarnes traditionnelles aux lucarnes triangulaires.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 4 rue de la Loire



Description :

Maison à pans de bois.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- des murs du rez-de-chaussée en pierre
- un étage avec mur à pans de bois,
- l'entourage des ouvertures et les chainages d'angle du rez-de-chaussée en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue des Marronniers


Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + combles
- un entourage des ouvertures en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles plates de pays et lucarnes pendantes avec jambages en briques.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 28 rue de Lyon


Description :

Maison de vigneron.

Elle se caractérise par :

- une construction avec cave souterraine et premier niveau surélevé,
- une façade avec pan de bois,
- un escalier extérieur en pierre de taille,
- une toiture en tuile plates de pays.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue de l'Abreuvoir et de la rue Daniel Depond



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- un pignon avec pans de bois,
- l'encadrement des ouvertures ouvragé et chainage d'angle en pierre de taille,
- une toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes et cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Moulin

**Description :**

Extension d'un ancien bâtiment agricole avec toiture nono-pente en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'abreuvoir

**Description :**

Bâtiment avec vestige d'une tour et four à pain attenant, toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

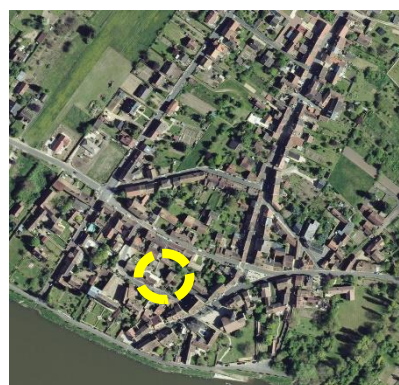
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 4 rue des Marronniers

**Description :**

Ancien bâtiment agricole avec porte charretière, linteau en bois et jambage en pierre de taille, toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit en cas de changement de destination du bâtiment.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Abreuvoir

**Description :**

Bâtiment agricole.

Il se caractérise par :

- une construction avec cave souterraine,
- une porte charretière avec arc bombé en brique, clef et jambage en pierre de taille,
- l'entourage des ouvertures et chaînage d'angle en pierre de taille,
- une corniche en briques,
- une toiture en tuiles mécaniques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges), la porte charretière sera préservée, les percements en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit seront proscrits et la tuile plate de pays sera privilégiée.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue des Marronniers

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc bombé.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 14 Grande Rue

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille, arc bombé et présence de borne chasse roue.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Abreuvoir

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille, porte cochère et porte piétonne et arc plein cintre.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Moulin

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc en anse de panier.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 68 Grande Rue

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc en anse de panier.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Motte

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc plein cintre.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, ruelle donnant sur la rue des Marronniers

**Description :**

Porte piétonne avec encadrement en pierre de taille et arc plein cintre.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire le comblement de la porte et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 1 route de Briare

**Description :**

Piliers en pierre de taille partie supérieure sculptée.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, rue du Moulin

**Description :**

Puits circulaire en pierre.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, rue Daniel Depond

**Description :**

Puits en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, rue des Marronniers

**Description :**

Puits en pierre de taille.

**Intérêt :**

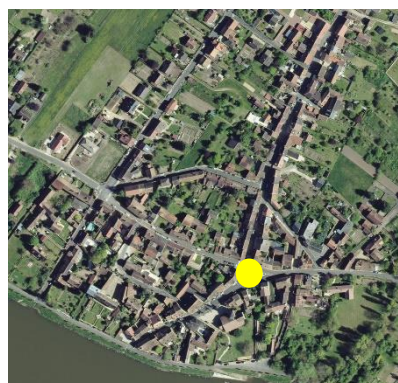
Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Place de la Liberté

**Description :**

Croix en fer forgé avec socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Aux abords du 16 rue Daniel Depond

**Description :**

Croix en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au carrefour entre la Grande Rue et le chemin des Cortillaux

**Description :**

Croix en fer forgé avec socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'entrée Ouest du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Aux abords de Ponteau

**Description :**

Croix Saint-Hilaire, croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Rue de la Loire

**Description :**

Platanes d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences de même développement.

Localisation :

Place de la Liberté

**Description :**

Tilleuls d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences de même développement.

Localisation :

Quai Albert Boin



Description :

Alignement de tilleuls d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des arbres de même essence.

COMMUNE DE OUZOUE-SUR-TREZEE

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Prévoté



Description :

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- l'encadrement des ouvertures et chaînage d'angle en pierre de taille,
- une importante toiture en tuiles plates de pays avec lucarnes pendantes en façade sur rue.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue d'Egypte


Description :

Bâtiment du bourg.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 avec ossature en pan de bois, remplissage en briques,
- une porte cochère,
- une toiture en tuiles plates de pays.


Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 61 et 63 Grande Rue

**Description :**

Façade de maisons de 1585 (pour le n°61).

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1
- l'entourage des ouvertures, la corniche et le chainage d'angle en pierre de taille,
- la présence d'une ancienne boutique au rez-de-chaussée,
- une toiture en tuiles plates de pays avec cheminée en briques,
- la présence de pans de bois à l'étage (pour le n°63).

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Maison de bourg.

Elle se caractérise par :

- une construction R + 1,
- une façade ordonnancée,
- l'entourage des ouvertures, une corniche et le chaînage en pierre de taille,
- un balcon en fer forgé ouvragé au premier étage,
- une toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

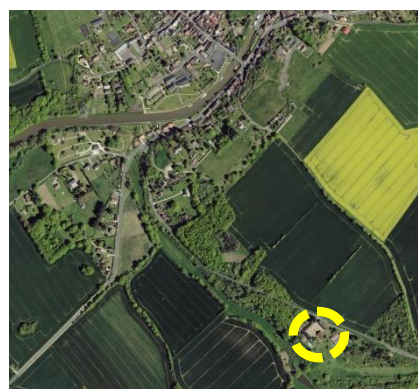
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

La Tercillonnière, au Sud-Est du bourg

**Description :**

Grange de pays.

Elle se caractérise par :

- une toiture à long pan en tuiles plates de pays et girouette,
- une ancienne porte charretière avec encadrement en pierre de taille et arc plein cintre,
- une porte piétonne avec encadrement en pierre de taille.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance d'Ouzouer-sur-Trézée.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit en cas de changement de destination du bâtiment.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue d'Egypte

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc plein cintre, présence de bornes chasse roue, chaperon du mur en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 29 Grande Rue

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille, arc plein cintre et chaperon en tuiles plates de pays sur le mur.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 1 rue Chaude

**Description :**

Porte piétonne avec encadrement en pierre de taille et arc bombé.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire le comblement de la porte et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

En rive de la RD 122, au carrefour d'accès au château de Pont-Chevron

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé avec socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au carrefour entre la RD 122 et la RD 45

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au carrefour entre la RD 45 et l'accès à l'Alouettière, au Nord de la commune.

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la RD 45, au Nord du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'entrée Nord du bourg par la RD 45

**Description :**

Imposant calvaire en bois.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la rue Chaude et la rue du Plat d'Etain

**Description :**

Croix sculptée en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au carrefour entre la rue des Etangs et la rue Saint-Martin

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

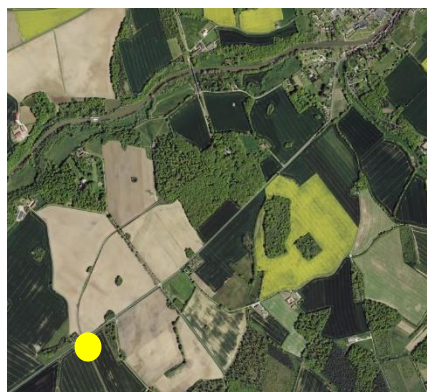
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Aux Brosses, en rive de la RD 47

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

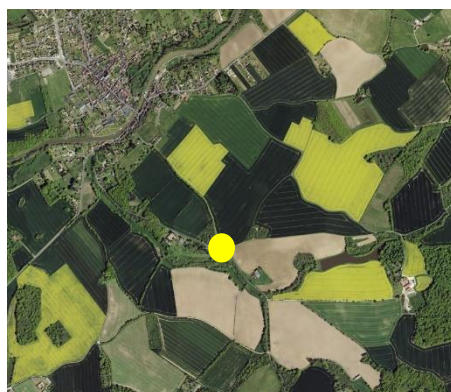
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la RD 45, entre la Tercillonnière et Vilaine

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la voie d'accès à l'Aubruyère

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

Intérêt :

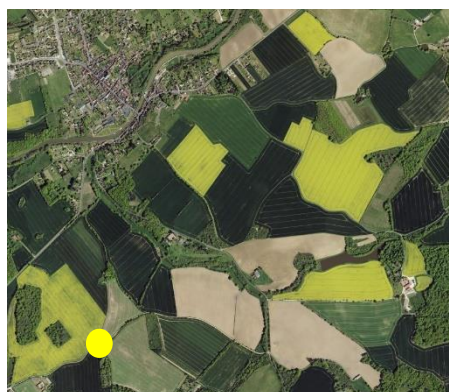
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la voie d'accès à la Cularderie

**Description :**

Croix Saint-Hilaire, croix de chemin en fer forgé.

Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Dans le cimetière

**Description :**

Croix Saint-Hilaire, croix de chemin en fer forgé.

Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la voie d'accès à Garnus

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

Intérêt :

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Entrée Est du bourg, en rive de la RD 47

**Description :**

Parc paysagé formant un îlot vert en entrée de bourg.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences de même développement.

Localisation :

Au Sud du bourg, en rive de la RD 47
Allée d'accès au château de Rochoir

**Description :**

Alignement de platanes d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal, ces arbres participent à l'ambiance et au cadre de vie de la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences de même essence.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haie qui participe à l'ambiance de la commune



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE PIERREFITTE-ES-BOIS

Localisation :

Au cœur du bourg, Place Dézarnaulds

**Description :**

Eglise du 12^{ème} siècle, restaurée au 16^{ème} siècle et étayée en 1910, elle est de plan rectangulaire avec un chevet plat, une toiture en tuiles plates de pays et un clocher de toit en ardoises qui est curieusement incliné.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Pierrefitte-ès-Bois.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, Grande Rue

**Description :**

Lavoir dont il ne reste plus que le bassin.

**Intérêt :**

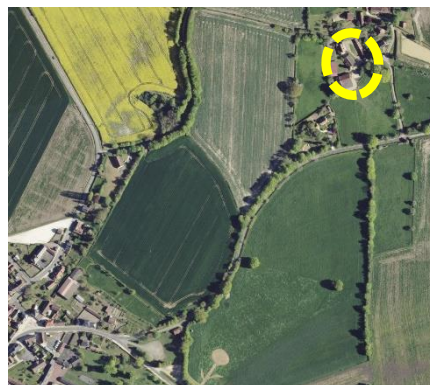
Ouvrage témoin des traditions régionales qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Entretien régulier pour le maintenir en eaux.
- Prévoir une reconstruction en reconstituant l'ouvrage d'autrefois et en utilisant les techniques et les matériaux d'origine.

Localisation :

La Cour, en limite Est de la commune

**Description :**

Pigeonnier circulaire à toiture conique en tuiles plates et surmontée d'une girouette.

**Intérêt :**

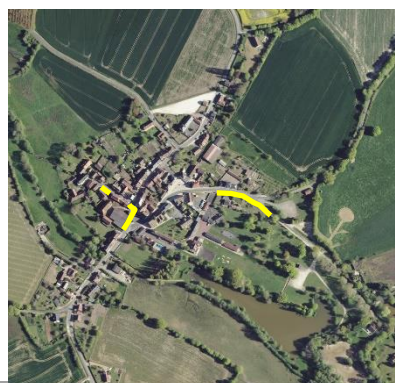
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance en entrée de Pierrefitte-ès-Bois.

Prescription :

- Conserver les volumes du pigeonnier et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, rue de la Mairie, impasse du Moulin et Grande Rue

**Description :**

Mur en pierre ocre qui limite certaines propriétés.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité et participe à l'identité du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques et les matériaux.

Localisation :

Dans le bourg, à l'angle de la rue du Puits et de la Grande Rue

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Au Nord du bourg, à l'angle de la voie d'accès aux Beaux Bois

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre.

**Intérêt :**

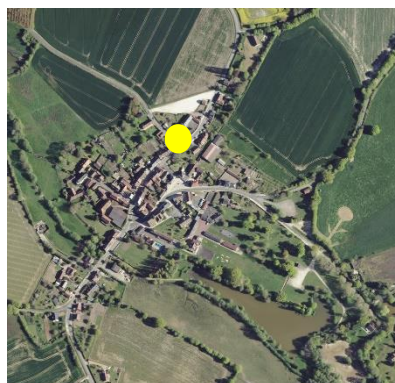
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la Grande Rue et de la rue de Cernoy

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

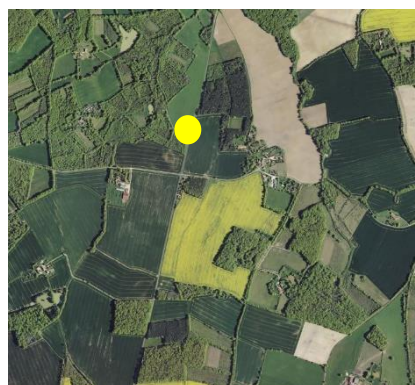
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

En rive de la RD 49, au Nord de la Commune

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Aux Michaux d'en Bas

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la route de Barlieu et du chemin des Verdats

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé (en mauvais état) sur socle en pierre de taille.

**Intérêt :**

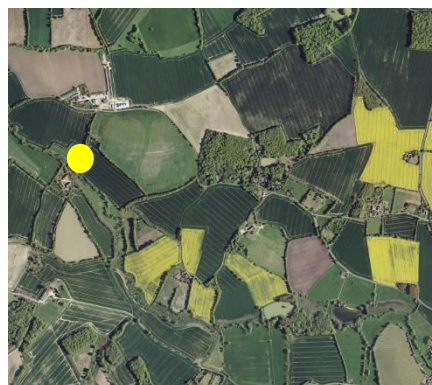
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien et prévoir la repose de la croix.

Localisation :

Au Moulin Bouton

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au Bois Jolie

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

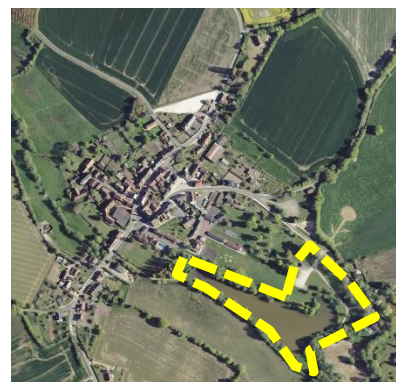
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Route de Santranges

**Description :**

Espace vert communal avec alignement de platanes, étang communal et arbres aux abords de l'étang communal.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie du bourg.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage des arbres, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume des arbres.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales de même développement.
- L'étang devra faire l'objet d'un entretien et d'un curage régulier.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE SAINT-FIRMIN-SUR-LOIRE

Localisation :

Au cœur du bourg, place de l'Eglise

**Description :**

Eglise date semble-t-il du 12^{ème} siècle et 16^{ème} siècle. Elle est restaurée au 19^{ème} siècle après la crue de la Loire de 1846.

Elle est d'un plan simple avec un chevet plat, une toiture en tuiles plates de pays et un clocher de toit en ardoises au-dessus de la façade. Le caquetoire en pierre date du 19^{ème} siècle.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Saint-Firmin-sur-Loire.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, rue de l'Eglise

**Description :**

Logis ancien du bourg.

Il se caractérise par :

- une construction avec tour octogonale en façade,
- une toiture à longs pans en tuiles plates de pays,
- une ancienne porte cochère avec arc plein cintre en pierre de taille.

**Intérêt :**

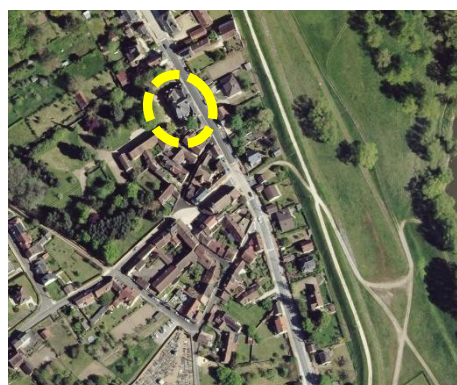
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, Grande Rue



Description :

Maison de maître du 18^{ème} également appelé château du Colombier.

Elle se caractérise par :

- un bâtiment R + combles avec rez-de-chaussée surélevé,
- une façade ordonnancée,
- un encadrement des ouvertures, des corniches et des chainages d'angle en pierre de taille,
- un fronton triangulaire central avec œil de bœuf,
- une toiture en ardoises à la Mansart avec lucarnes et imposantes cheminées en briques.



Intérêt :

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, Grande Rue

**Description :**

Pigeonnier circulaire à toiture conique en tuiles plates de pays avec lucarne et surmontée d'un clocheton en ardoises.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du pigeonier et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Montplaisir, au Sud-Ouest du bourg

**Description :**

Ferme avec cour fermée.

La maison d'habitation se caractérise par :

- une construction R + combles,
- une façade ordonnancée,
- l'encadrement des ouvertures et les chainages d'angle en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes pendantes, chemin de faitage, girouette et imposantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

Architecture qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance de la commune.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Entre le canal et la Loire, au sud du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- un corps de logis quadrangulaire,
- deux tours circulaires flanquent les angles de la façade,
- un avant-corps à pans coupés marque le centre de la façade,
- un encadrement des ouvertures en pierre de taille,
- une toiture en ardoises avec lucarnes, girouette et cheminées en briques.

**Intérêt :**

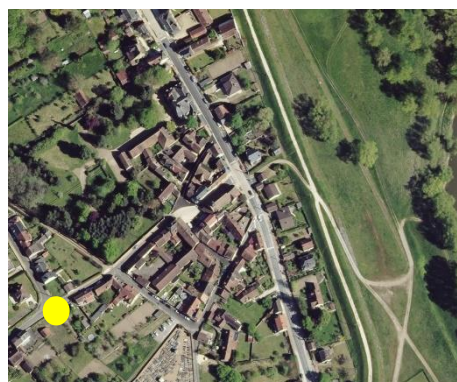
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Rue de Cernoy, face au chemin du Ru

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

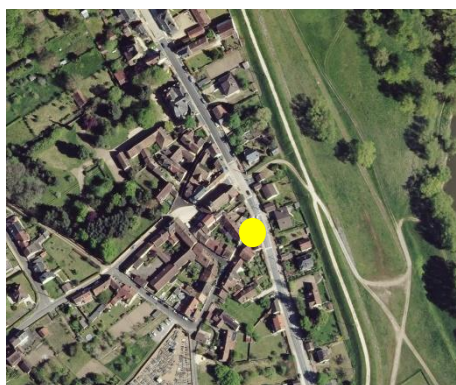
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la rue Genabie et de la Grande Rue

**Description :**

Croix des marins en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la route de Cernoy et de la voie d'accès à Beauregard

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 951 et la voie d'accès au Pilon, au sud du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la voie d'accès au Grand Plessis, au Nord du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au carrefour avant l'entrée Nord du bourg

**Description :**

Croix de chemin en fer forgé.

**Intérêt :**

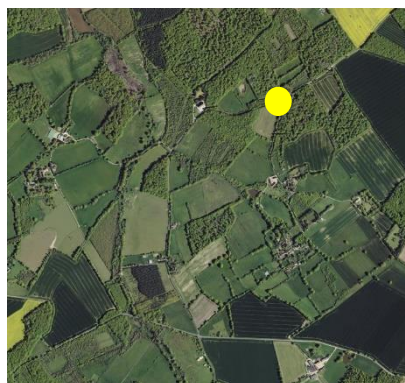
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Bois de Nombranle, route de Cernoy

**Description :**

Stèle commémorative.

**Intérêt :**

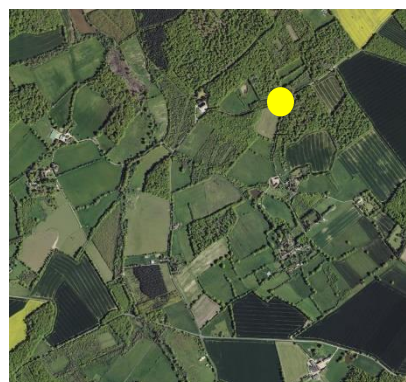
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Bois de Nombranle, route de Cernoy

**Description :**

Stèle commémorative.

**Intérêt :**

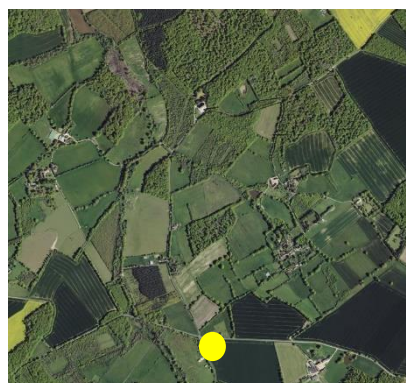
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

A l'angle de la RD 51 et de la RD 153

**Description :**

Stèle commémorative.

**Intérêt :**

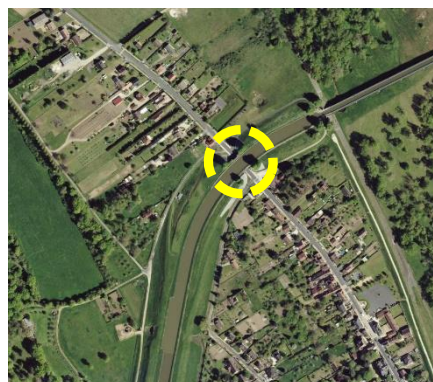
Patrimoine religieux local.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

Localisation :

Au niveau du passage du canal sur la RD 951

**Description :**

Marronniers d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie de Saint-Firmin-des-Bois.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.

COMMUNE DE THOU

Localisation :

Au cœur du bourg, rue de l'Eglise

**Description :**

Eglise du 12^{ème} siècle, restaurée au 19^{ème} siècle, avec une abside arrondie, une toiture en tuiles plates de pays et un clocher de toit en ardoises.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin de l'histoire de Thou.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures.
- Conserver les ouvertures.
- conserver la nature des matériaux d'origine en cas de réfection.

Localisation :

Dans le bourg, 12 route Impériale

**Description :**

Mairie de Thou

Elle se caractérise par :

- une construction R +1,
- une façade ordonnancée avec un fronton bombé central,
- des chaînages d'angle, et l'encadrement des ouvertures en briques et pierre de taille,
- une corniche en pierre de taille,
- une toiture à 4 pans en ardoises avec épis de faitage et imposantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, route de Faverelles

**Description :**

Bâtiment à pans de bois avec porte charretière, encadrement de la porte piétonne en pierre de taille et toiture en tuiles plates de pays.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- En cas de changement de destination du bâtiment, les nouvelles ouvertures devront respecter les proportions traditionnelles (plus hautes que larges), la porte charretière sera préservée.
- Proscrire le percement en toiture (côté façade) sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Dans le bourg, 7 rue de Neuvy

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc en anse de panier.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 14 route de Faverelles

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc en anse de panier.

**Intérêt :**

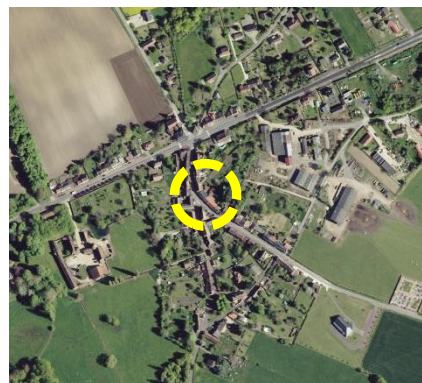
Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Dans le bourg, 7 route de Faverelles

**Description :**

Porche avec encadrement en pierre de taille et arc bombé.

**Intérêt :**

Patrimoine de qualité qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Route Impériale, dans la ferme du château de Thou

**Description :**

Pigeonnier circulaire à toiture conique en tuiles plates et surmontée d'un lanternon en ardoises.

**Intérêt :**

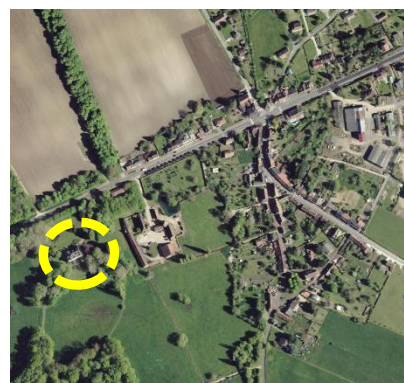
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance en entrée du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du pigeonier et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Proscrire le percement en toiture sous forme de châssis de toit.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble des bâtiments.

Localisation :

Route Impériale, à l'entrée Ouest du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle (1840).

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée,
- des ouvertures avec arcs plein cintre au rez-de-chaussée et des ouvertures rectangulaires à l'étage,
- une toiture en ardoises avec lucarnes et imposantes cheminées en briques.

**Intérêt :**

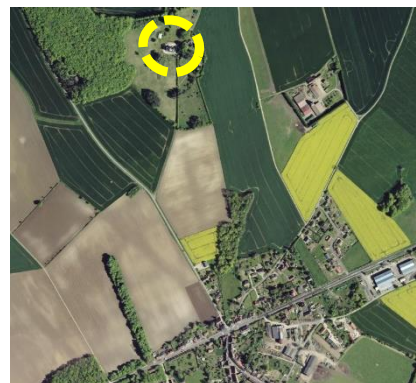
Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité et participe à l'ambiance en entrée du bourg.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Au Nord du bourg

**Description :**

Château du 19^{ème} siècle.

Il se caractérise par :

- une construction R + 1 + combles,
- une façade ordonnancée avec tour carrée d'angle,
- l'encadrement des ouvertures, les corniches, les chainages d'angle et des décors en briques,
- une toiture en ardoises avec lucarnes couvertes de toitures à 4 pans avec épis de faîtage.

**Intérêt :**

Architecture témoin de l'histoire de la commune qui forme un patrimoine de qualité.

Prescription :

- Conserver les volumes du bâtiment et des toitures ainsi que la nature des matériaux.
- Préserver l'ordonnancement des ouvertures de la façade.
- Proscrire la modification des ouvertures.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux, les volumes, les pentes de toit et devra être en harmonie avec l'ensemble du bâtiment.

Localisation :

Dans le bourg, au carrefour de la route Impériale et du chemin du Muguet

**Description :**

Puits circulaire en pierre de taille.

**Intérêt :**

Patrimoine témoin des traditions régionales et qui participe à l'ambiance du bourg.

Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.
- Toute nouvelle intervention devra respecter les techniques, les matériaux d'origines.

Localisation :

Au niveau de l'accès au château de Linière

**Description :**

Croix en bois ayant besoin d'un entretien.

**Intérêt :**

Patrimoine religieux local.

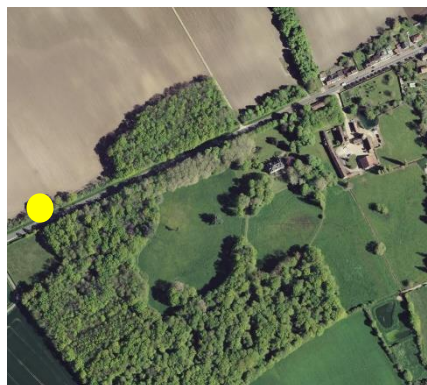
Prescription :

- Interdire toute démolition et veiller au bon entretien.

ARBRE REMARQUABLE

Localisation :

En rive de la RD 965 avant l'entrée Ouest du bourg



Description :

Chêne d'un port et d'envergure remarquables.



Intérêt :

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie de Thou.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Le Clos de la Chaise, en limite Sud de la commune

**Description :**

Séquoia d'un port et d'envergure remarquables.

**Intérêt :**

Patrimoine végétal de la commune qui participe à l'ambiance et au cadre de vie de Thou.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de l'arbre, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Autoriser les tailles douces d'éclaircissage maintenant le volume de l'arbre.

Localisation :

Sur l'ensemble du territoire

Description :

Haies qui participent à l'ambiance de la commune.



Intérêt :

Patrimoine végétal qui permet de maintenir du bocage sur la commune.

Prescriptions :

- Interdire l'abattage de la haie, sauf en cas de problème sanitaire avéré ou de risque pour la sécurité des biens et des personnes.
- Les sujets détruits devront être remplacés par des essences locales.